

« Que peuvent les lois, là où ne règne que l'argent ? »¹ Et si l'Europe ouvrait la voie du sursaut ?

En quelques décennies, la quasi-totalité des Etats de la planète ont ouvert en grand leurs frontières aux mouvements de marchandises et de capitaux et se sont convertis à la dérégulation des activités économiques et financières. Ils ont ainsi offert à la finance spéculative un immense champ d'action et se sont dessaisis d'instruments essentiels de leur politique économique et sociale.

Cette démission de la puissance publique condamne les peuples à un mode de vie façonné par les exigences de la croissance et du rendement financier à court terme, et la planète à une exploitation forcenée de ses ressources.

Les théories économiques qui se sont ainsi imposées, version simpliste et mécaniste des théories libérales, ont été démenties par l'accumulation de crises et de misère qu'elles ont provoquées ou amplifiées. Le maintien de leur règne résulte des puissants intérêts financiers qu'elles ont constitués ou renforcés. Il résulte aussi du support des grandes institutions financières internationales, qui trahissent de ce fait la mission qui leur a été confiée au sortir de la seconde guerre mondiale.

Cette situation n'est pas irréversible. Les privilèges exorbitants que la puissance publique a consentis à l'économie et à la finance, elle peut les reprendre. A défaut, elle portera la responsabilité d'avoir, désormais en connaissance de cause, abandonné les peuples au règne de la cupidité aveugle et les générations à venir à de redoutables échéances.

Les objectifs de ce manifeste sont de convaincre qu'il nous faut réagir contre ce mouvement qui nous emporte.

Une note de synthèse, publiée parallèlement, résume l'ensemble du document.

¹ Satiricon (ca 120), attribué à Petrone.

PLAN

LE CONSTAT	3
Le règne de la finance.....	4
<i>Spéculateurs sans frontières.....</i>	<i>4</i>
<i>Séparation des pouvoirs au profit des banques centrales.....</i>	<i>6</i>
<i>Privatisation des profits et mutualisation des risques.....</i>	<i>7</i>
Impuissance publique et prospérité financière.....	8
<i>Des Etats occidentaux exsangues.....</i>	<i>8</i>
<i>De l'optimisation à l'évasion fiscale.....</i>	<i>9</i>
<i>Plans de rigueur et grandes braderies - En route vers le meilleur des mondes.....</i>	<i>10</i>
Niveaux de vie et modes de vie.....	14
<i>Opulence et misère.....</i>	<i>15</i>
<i>Et le peuple souverain dans tout cela ?.....</i>	<i>17</i>
Attention : danger.....	18
<i>Un cocktail détonnant.....</i>	<i>18</i>
<i>La montée des périls.....</i>	<i>19</i>
Comment en est-on arrivé là ?.....	21
<i>Le triomphe d'un dogme.....</i>	<i>21</i>
<i>La mondialisation : un concept flou, mais dominant, au service d'un maître insaisissable, le marché.....</i>	<i>24</i>
Parole d'expert	26
DIVERSIONS ET RESISTANCES	26
Quelques diversions pour amuser la galerie.....	27
<i>L'investissement socialement responsable (ISR).....</i>	<i>27</i>
<i>Le micro crédit.....</i>	<i>27</i>
<i>Le développement durable.....</i>	<i>28</i>
Des îlots de résistance.....	28
<i>Les comportements individuels.....</i>	<i>29</i>
<i>L'économie sociale et solidaire (ESS).....</i>	<i>29</i>
<i>Le commerce équitable.....</i>	<i>30</i>
<i>Troc et monnaies complémentaires.....</i>	<i>31</i>
POUVOIR ET TERRITOIRE.....	32
<i>Pour une concordance des territoires politique et économique.....</i>	<i>32</i>
<i>Le mythe du gouvernement mondial - Intérêts divergents et égoïsmes irréductibles.....</i>	<i>34</i>
<i>Une voie de salut : fédéralisme et régulation.....</i>	<i>36</i>
<i>L'Europe unie : où en sommes-nous ?.....</i>	<i>37</i>
<i>Le souffle des précurseurs.....</i>	<i>37</i>
<i>Les occasions manquées.....</i>	<i>38</i>
<i>L'Union européenne - Quelques faits et chiffres.....</i>	<i>39</i>
<i>L'Europe ... quand même.....</i>	<i>44</i>

LE CONSTAT

Pour convaincre, on ne peut pas se contenter d'émettre un jugement critique général. Il faut prendre la mesure de l'épidémie, des dégâts et des risques qui y sont associés et décrire les mécanismes qui sont à l'œuvre, leur origine et leurs résultats. C'est à ce constat que nous allons donc procéder tout d'abord.

Le portrait à charge qui va suivre paraîtra sans doute excessif à certains. Lorsqu'on est installé dans une aimable aisance, avec un métier intéressant, et que l'on ne fréquente à peu près que ses pareils, on a tendance à considérer que le monde tourne rond¹. Mais il suffit que nombreux soient ceux qui vivent dans la misère ou l'angoisse d'y tomber pour que l'on doive se poser des questions. Celle du « niveau » de vie (concept au demeurant complexe ...) et celle du « mode » de vie.

Nous donnerons parfois l'impression de nous en prendre aux personnes. Tel n'est pourtant pas le sujet. Quelque soit le système social, on trouvera toujours des individus plus enclins que d'autres à se saisir du pouvoir et des richesses, le plus souvent en toute bonne conscience, car nous sommes prompts à nous inventer des raisons ou des excuses. Tout l'art de la vie en société consiste précisément à mettre en place des règles ne laissant pas trop d'emprise aux abus et à la cupidité.

Pour n'évoquer que l'Europe, les générations qui nous ont précédés ont traversé des drames qui incitent à la modération dans la critique des temps actuels. Le XIX^{ème} siècle aura été celui de l'esclavage industriel, y compris pour les enfants². Quant au siècle dernier, il aura été marqué par deux guerres mondiales et de terribles exterminations.

Il ne s'agit donc pas de succomber au mythe du « bon vieux temps ». Mais la connaissance des errements du passé et la conscience des progrès accomplis ne dispensent pas d'une approche lucide de nos propres dérives et des risques qui en résultent.

En matière de politique économique et sociale, il est difficile de dresser un constat sans citer quelques chiffres. Ce ne sont pas les sources qui manquent mais elles sont parfois imprécises (définition insuffisante du phénomène mesuré), partisans et contradictoires. Nous avons essayé de ne retenir que des ordres de grandeur avérés, confrontés à plusieurs sources chaque fois que possible³.

Nous ne prétendons pas exprimer, en quelques pages, toute la diversité des situations : pays émergents face aux puissances occidentales essoufflées ; grandes entreprises et PME, ... Il y a encore aujourd'hui tout un tissu d'entreprises et

¹ "Ce n'est pas un signe de bonne santé que d'être bien adapté à une société profondément malade." J. Krishnamurti.

La lecture des périodiques et suppléments hebdomadaires de la presse française, tendance gauche modérée, témoigne des capacités anesthésiques d'un statut social confortable. Les annonces immobilières, idées de voyages, suggestions de cadeaux et autres week-ends gourmands qui y figurent ne s'adressent pas précisément aux revenus modestes. L'inusable rubrique « à ne pas manquer » vous conseillera le si pittoresque troquet « Chez Fredo », son décor, son patron et son petit menu à 35 €, vins non compris. Quand on est posé sur ce nuage-là, les turbulences ne vous atteignent guère et on se convainc vite d'avoir soulagé la misère du monde en votant pour une gauche ... qui fera une politique de droite, un peu parce que - n'est-ce pas - il faut être gestionnaire et, beaucoup, parce qu'elle pense ne pas avoir vraiment le choix.

² Ce n'est pas si loin et cela montre notre terrible capacité d'accoutumance à l'intolérable : « *Ils restent seize à dix-sept heures debout. Ce n'est plus là un travail, c'est une torture ; et on l'inflige à des enfants de six à huit ans, mal nourris, mal vêtus* ». (Dr L.R. Villermé. Discours sur la durée trop longue du travail des enfants, 2 mai 1837).

³ Les données monétaires sont exprimées en € ou en \$ selon les sources. M = million. Md = milliard.

d'emplois qui échappent à la logique de maximisation à court terme des actifs financiers, mais le tempo du bal sur la piste mondiale est donné par l'adhésion, ou la soumission, des grands décideurs à la doctrine ultra libérale. C'est à ce grand courant qui nous emporte que nous devons nous intéresser.

Le règne de la finance

Spéculateurs sans frontières

La libre circulation des marchandises et des capitaux s'est imposée, en quelques décennies, comme une norme mondiale. La quasi-totalité des gouvernements, de gauche comme de droite, s'y sont soumis, perdant du même coup une grande part de leurs moyens d'action dans la conduite des politiques économique et sociale. L'échec des sociétés collectivistes, que l'on peut dater symboliquement de la chute du mur de Berlin, en 1989, a laissé le champ libre à un « néo-libéralisme » triomphant, présenté comme seul capable de réguler nos sociétés et d'en assurer la prospérité.

L'économique a ainsi pris le pas sur le politique¹.

Le fait que l'activité économique contribue puissamment à façonner nos modes de vie et nos territoires n'est pas nouveau. Le développement industriel dans les pays occidentaux, au XIX^{ème} siècle, en a été une illustration, parmi bien d'autres. Cependant, jusqu'à il y a une quarantaine d'années, le politique disposait, sur son territoire, de tous pouvoirs pour planifier, contrôler, réguler l'ensemble des mécanismes économiques et financiers, pour peu qu'il le décide². Désormais il ne le peut plus car il s'est dessaisi purement et simplement de l'essentiel de ses moyens d'intervention.

Dans le droit fil de cette première interversion des pouvoirs, l'économique a lui-même été mis sous tutelle par le financier. La spéculation, progressivement libérée de toute entrave, en est venue à concourir pour des rendements de plus en plus élevés et rapides : des taux de retour annuel sur investissement de 20 à 30 % ont pu être considérés comme « dans la norme ».

Ce privilège du court terme ne favorise évidemment pas les visions et projets à long terme ni la prise en compte des impacts sociaux. Pour la bourse, un plan social est le plus souvent une bonne nouvelle et l'on assiste alors à ce triste croisement : les effectifs chutent mais les cours montent.

¹ La propension au pantouflage de la haute administration et de la haute politique en est une illustration. Elle a pris des proportions inusitées ces dernières années. Jamais les inspecteurs des finances, la fine fleur de nos énarques, n'ont été aussi nombreux à céder aux sirènes du privé. Ce que l'un d'entre eux a pu résumer comme suit : « *Le poids de l'Etat dans l'économie a considérablement rétréci. Le vrai pouvoir aujourd'hui, c'est l'entreprise...* ».

Mais cela fonctionne aussi dans l'autre sens : série sans précédent, les trois derniers ministres des finances français ont été nommés sans transition depuis le secteur privé.

Quant aux hauts dirigeants politiques, arrivés en fin de carrière, beaucoup d'entre eux, de tous bords politiques, monnaient leur réputation et leur capacité d'influence auprès de grandes entreprises modérément philanthropiques : Margaret Thatcher chez Philip Morris, mais aussi Tony Blair chez JP Morgan, Zurich Financial, Khosla Ventures et Abu Dhabi Mubadala (fonds d'investissement), John Major et George Bush père chez Carlyle, Gerhard Schröder chez Gazprom et la banque Rothschild, José Maria Aznar chez Centaurus Capital. (*Les Dossiers du Canard*. Fric et politique. Octobre 2010).

² C'est ainsi, par exemple, que la France, après le séisme de la seconde guerre mondiale, a pu conduire, pendant les « trente glorieuses » (1945-1975), une politique d'économie « mixte », encadrée et planifiée.

Les capitaines d'industrie du XIX^{ème} siècle ont été remplacés par un couple redoutable : un capital comportant à la fois de grandes fortunes privées et de grandes institutions financières (dont les fonds de pension) et des organes de direction veillant au jour le jour sur les cours de bourse et les réactions des agences de notation, lesquels conditionnent la capacité à lever de nouveaux capitaux pour croître et croître toujours.

Dans cette course effrénée, il faut être le gagnant, qui conquiert ou achète des parts de marché, pour mieux peser sur celui-ci, et non le perdant qui se fait acheter. Parmi les dirigeants et gestionnaires, rares sont ceux qui peuvent ou qui veulent résister à la pression de ce système. Mercenaires d'un nouveau genre, leur adhésion est encouragée par des intéressements et dédommagements de tous ordres¹.

Des entreprises réputées, peuplées de femmes et d'hommes ayant créé au fil des décennies des savoirs, des outils, des produits, des aventures et des fiertés collectives, peuvent être livrées au dépeçage du jour au lendemain parce que le rendement à court terme ou la logique de mondialisation l'exige.

A ce stade, on en est encore aux mécanismes économiques « traditionnels », fondés sur des titres (actions, obligations, matières premières, devises) dont on arrive à appréhender les relations avec l'économie « réelle ». Ce terrain de jeu ne pouvant leur suffire, les professionnels de la spéculation ont inventé de nouveaux produits, de plus en plus opaques et déconnectés de la production de biens et services. Ces produits sont frénétiquement vendus et revendus par des opérateurs rivés à leurs écrans informatiques, quand ce n'est pas directement par des ordinateurs programmés pour le « high frequency trading » (des milliers d'ordres à la seconde, décidés et lancés par des ordinateurs) et le « quote stuffing » (ordres « bidons » destinés à distancer ou égarer les concurrents). Certaines des procédures qui se sont développées introduisent des distorsions entre les différentes catégories d'opérateurs (« short selling »), voire des circuits d'information assimilables à des délits d'initiés (« flash orders »). Les « dark pools » (bourses parallèles, tout un programme ...) assureraient d'ores et déjà 40 % des ordres de bourse ... Détailler ce que recouvrent ces anglicismes nous emmènerait un peu loin mais, si vous ne l'avez déjà fait, nous vous encourageons à creuser la question. Cela vaut le détour.

Le Monde (en date du 9 décembre 2010) rapporte des propos édifiants du Président de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers français) : « *Nous n'avons pas eu une approche assez politique au moment de négocier la directive MIF². On ne s'est pas posé les bonnes questions : de quels marchés voulons-nous ? Comment faire pour qu'ils financent au mieux l'économie ?* ». Mais alors quelles questions s'est-on posé ? Telle est la puissance des dogmes : on s'aligne et, plus tard, peut-être, on réfléchit : « *Il faut réfléchir à ce qu'apporte cette accélération des échanges : quels sont les bénéfiques financiers, économiques, pour quelle utilité sociale ?* ». On ne peut que souscrire mais il va falloir rétro pédaler vivement car, dans les mois qui ont suivi l'adoption de la directive MIF, une dizaine de plateformes boursières ont vu le jour.

¹ Paroles d'experts en recrutement relevées dans Le Monde du 27 avril 2010 : « *Le défi n'est pas un problème (...) pour les cadres dirigeants (...) qui sont familiers des restructurations et connaissent les règles du jeu* » et « *Que vont faire les dirigeants en 2010 ? Le Cac 40 va dégager des profits grâce aux plans d'économie mis en place par les équipes dirigeantes actuelles. La prochaine étape, c'est de mettre du fond, de la densité, de la stratégie* ». Traduction : on taille dans les effectifs et ensuite on regarde ce que l'on fait ?

² La directive MIF (Marchés d'instruments financiers) a ouvert à la concurrence les marchés financiers en Europe, avec effet au 1er novembre 2007.

Parmi celles-ci, « Turquoise » (comme c'est joli ...) s'honore de la participation de Goldman Sachs mais aussi de nos fleurons nationaux : BNP, Société Générale ...

Le montant des transactions purement financières, sur l'ensemble de la planète, représente désormais environ 200 fois celui des échanges internationaux de biens et services et 50 fois celui du PIB mondial (à comparer à 15 fois en 1990). En 2009, les transactions sur les « produits dérivés », dont ceux incorporant les fameux subprimes, ont représenté à elles seules 10 fois le PIB mondial.¹

Séparation des pouvoirs au profit des banques centrales

Parallèlement à ce développement de la finance spéculative, l'un des témoignages de la primauté du financier est le statut d'indépendance désormais accordé aux banques centrales (loi du 4 août 1993 en ce qui concerne la Banque de France), celles des Etats comme celle de l'Union Européenne.

Ce faisant, le politique s'est démis de l'une de ses prérogatives régaliennes et s'est amputé de l'un des leviers de l'action économique. Cette capitulation sans condition a été décidée en un temps où l'inflation était un souci majeur. Elle traduisait une conviction : nos gouvernants sont des irresponsables et/ou des incompetents, qui risquent d'abuser de leurs pouvoirs monétaires.

Le contexte économique et monétaire a radicalement changé mais la conviction et la capitulation sont toujours là. Nous avons jusqu'à présent un pouvoir législatif, un pouvoir exécutif et un pouvoir judiciaire. Nous voici désormais avec un pouvoir monétaire élevé à la même dignité.

On peut comprendre qu'il faille se préoccuper de saine gestion, monétaire et budgétaire, et que les techniciens aient leur large place dans ce débat, mais les peuples n'élisent pas des représentants pour qu'ils se démettent de leurs pouvoirs².

Il ne faut attacher qu'une importance toute relative au classement Forbes des personnalités les plus puissantes de la planète, mais ce n'est tout de même pas un hasard si l'édition 2010 positionne les patrons de la FED et de la BCE parmi les 12 premiers de la liste, aux côtés notamment de Hu Jintao, Barack Obama (qui vient de se faire souffler la première place par le dirigeant chinois, signe des temps ...), Angela Merkel, Sonia Gandhi ... et du Pape.

Les organismes auxquels nos gouvernants accordent ainsi tant de considération n'ont pas fait mieux que les agences de notation quand il aurait fallu dénoncer les dérives du système financier qui ont conduit à la crise de 2008. Affolés par son ampleur, ils ont ensuite dû se convertir précipitamment à l'interventionnisme en engageant des fonds considérables (qui appartiennent à la collectivité) pour sortir le système de l'ornière³.

¹ Les différentes sources qui ont pu être consultées fournissent des chiffres assez contrastés, mais qui confirment tous cette hiérarchie. Les ordres de grandeur indiqués sont une moyenne de ces chiffres.

² Curieusement, Milton Friedman, peu suspect d'être favorable à l'interventionnisme étatique, était opposé à l'indépendance des banques centrales. Il ira jusqu'à paraphraser Georges Clémenceau sur ce point : « *La monnaie est une chose trop importante pour la laisser aux banquiers centraux* » !

³ Les bilans des banques centrales en ont été profondément affectés et fragilisés. Le bilan de la BCE (en réalité : BCE + les banques centrales de la zone euro) a été multiplié par 1,6 de début 2007 à début 2009, pour avoisiner les 2.000 milliards d'euros, alors que l'économie était en stagnation. Quant au bilan de la réserve fédérale des USA, il a été multiplié par 2,5 de l'été 2008 à l'été 2010. Le bilan des banques centrales approche ainsi des 20 % du PIB des territoires concernés.

Cet accroissement de la masse monétaire est supposé contrebalancer la chute de la vitesse de circulation de la monnaie, elle-même liée à la stagnation de l'activité et à la frilosité des acteurs économiques. Mais il ne s'agit pas seulement de variations quantitatives. Les structures de bilan ont également beaucoup évolué, faisant une large place aux actifs bancaires « toxiques ».

Privatisation des profits et mutualisation des risques

Nous connaissons donc une triple évolution : une ouverture désormais presque généralisée des frontières ; l'asservissement croissant du monde de l'entreprise aux logiques financières à court terme ; le développement d'un « soufflé » exclusivement dédié aux spéculations financières.

On a vu récemment à quoi ce sabbat spéculatif pouvait aboutir : des désastres financiers en chaîne ; la haute finance contrainte de tendre la main pour sauver les meubles (un comble pour les hérauts de la non-intervention étatique) ; les budgets publics et les banques centrales mis à contribution pour éviter une banqueroute généralisée. La démonstration a été faite que la finance tient le politique par la barbichette. Mise à genoux par la crise, elle n'a guère eu besoin d'appuyer le chantage (« sauve moi ou tout s'écroule »). Les Etats ont volé à son secours¹.

On aurait pu croire que le politique aurait saisi cette occasion pour changer certaines règles du jeu. Cela n'a pas été le cas. Il y a eu beaucoup d'effets de manche et d'envolées vengeresses, mais rien qui puisse véritablement calmer les ardeurs des places financières.

Deux ans après le crash, la bacchanale est repartie de plus belle.

Aux USA, dès le 1^{er} trimestre 2009, les bénéfices de Goldman Sachs, étaient repartis à la hausse et la prévision de bonus pour l'année renouait avec le record de 2007, permettant d'escompter une rémunération de 500.000 \$ en moyenne pour chacun des 32.500 employés de la banque.²

En France, les seuls bonus des 4.000 traders de BNP ont atteint 1 Md € en 2009, soit 250.000 € par tête, à comparer aux 1.500 € de prime et augmentation perçus en moyenne par chacun des 40.000 autres salariés du groupe (soit un montant total de 60 M €). Le résultat net du groupe, à 7,8 Md €, a renoué en 2010 avec le sommet atteint en 2007.

La société Générale se contente d'un résultat net de 3,9 Md € en 2010, que la nouvelle équipe dirigeante entend bien porter à 6 Md d'ici 2012. Elle a été exonérée de toute responsabilité dans le dossier Kerviel ; son impôt sur les bénéfices s'en est trouvé réduit de 1,7 Md €.

Dans le même temps, les états renforcent leurs plans d'austérité ...

¹ Des épisodes précédents - la débâcle des Caisses d'épargne aux USA, l'affaire du Crédit lyonnais en France - avaient déjà mis les finances publiques à contribution : respectivement 200 Md \$ et 15 Md €.

² Il faut rappeler que c'est bien la même banque qui s'est distinguée en participant aux montages budgétaires douteux destinés à maquiller la dégradation de la situation budgétaire de la Grèce, avant de tourner casaque et de hurler avec les loups. La même aussi qui a payé le plus discrètement possible une amende de 550 M \$ destinée à éviter les poursuites pour escroquerie aux subprimes. La même enfin que le trésor américain a soulagée de l'intégralité de sa créance irrécupérable sur l'assureur AIG, pour un coût de 12,9 Md \$. Moralité de l'histoire : le contribuable américain a récupéré le risque, GS a récupéré la santé.

Impuissance publique et prospérité financière

Des Etats occidentaux exsangues

Les dernières décennies auront connu à la fois la libéralisation de l'économie et une croissance des budgets et déficits publics. Ce paradoxe n'est qu'apparent : les bas salaires, le chômage, les déséquilibres et désordres laissés par les crises, contraignent les états à intervenir en aval pour limiter les dégâts. En France, la fraction de la population affectée par la grande pauvreté passe de 26 % avant transferts sociaux à 12,5 % après¹. Il ne s'agit donc pas d'une correction marginale.

Pendant un premier temps, la croissance a permis une progression des recettes fiscales en harmonie avec celle des dépenses publiques.

Tel n'est plus le cas : la croissance n'est plus ce qu'elle était et les dépenses s'envolent, pour des raisons économiques (chômage, grande pauvreté) ou démographiques (dépenses de santé, retraites, dépendance). En dépit de taux de prélèvement² qui ne cessent de progresser (42 % du PIB en 2010, à comparer à 34 % jusqu'au milieu des années 70), le déficit du budget de l'Etat français atteint désormais 7,5 % du PIB et la dette 83 % (1.590 Md € en septembre 2010, soit 24.460 € par citoyen français, ou 61.150 euros par foyer). En 30 ans, de 1980 à 2010, la dette de la France aura ainsi été multipliée par 7 en € constant.

Dans le budget 2011, la charge des intérêts de cette dette, soit 45 Md €, pèse plus lourd que les dépenses dites « de guichet » (38 Md €), qui correspondent aux allocations et aides à vocation sociale³.

Aux USA, le montant de la dette publique a atteint le niveau de 13.000 Md \$ à la mi-2010, soit 88 % du PIB⁴. Les USA ont déjà connu des ratios de dette plus élevés : au sortir de la seconde guerre mondiale, il était de 120 %. 10 ans plus tard, il était retombé à 75 %. Mais l'époque était différente : la croissance et l'inflation avaient joué leur rôle « traditionnel » d'absorption de la dette. Les deux particularités de la période actuelle, et cela vaut pour la quasi-totalité des puissances occidentales, sont qu'il n'y a plus ni croissance significative ni inflation. Relancer l'une et peut-être l'autre, par la consommation des ménages par exemple, est un art difficile dans une économie ouverte à tous les vents.

¹ Pour EUROSTAT, qui publie cette statistique, on parle de pauvreté lorsque le revenu disponible d'une personne est inférieur à 60 % du revenu médian dans le pays considéré. Cela correspond en France, pour une personne seule, à environ 900 € par mois.

² Ce que l'on désigne par prélèvements obligatoires en France est l'ensemble des versements effectués par des personnes physiques ou morales, sous forme d'impôts, taxes ou cotisations, au profit de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale.

³ Compte tenu de la hausse du coût des derniers emprunts de l'Agence France Trésor, il est à craindre que les intérêts de la dette publique française en 2011 dépassent de 10 % le montant budgété, pour atteindre environ 50 Mds €.

⁴ Le montant « planétaire » des dettes publiques serait, à fin 2009, de 40.000 Md \$, soit les 2/3 du PIB mondial.

De l'optimisation à l'évasion fiscale

Dans ce contexte critique, les profits de divers ordres pourraient au moins être la source d'importantes recettes fiscales¹. Tel n'est pas le cas car les taux d'imposition effectifs sont modérés, quand ils ne sont pas dérisoires.

Ceci résulte d'un triple mécanisme :

- les barèmes d'imposition ménagent les grandes entreprises et les grandes fortunes afin d'éviter leur expatriement ;
- la complexité des règles, la multiplication des exonérations et dérogations (plusieurs centaines de « niches fiscales » en France), la lutte à laquelle se livrent les états pour attirer les capitaux ouvrent ensuite la voie à « l'optimisation fiscale » qui consiste à exploiter les ressources et les failles des dispositifs officiels pour réduire encore l'addition ; c'est ainsi qu'une société comme Google peut réduire à 2,4 % le taux de son impôt sur les bénéfices réalisés en Europe, Moyen-Orient et Afrique² ;
- cette même complexité facilite la fraude car elle a tendance à estomper la ligne jaune.

En cette matière, et pour ce qui concerne plus particulièrement la France, on ne peut mieux faire que de citer le CPO (Conseil des Prélèvements Obligatoires, rapport 2010). De la part d'un organisme peu porté sur l'outrance d'expression, voilà qui est violent : « *Les dispositifs dérogatoires sont ainsi à l'origine pour de nombreux redevables d'effets d'aubaine et, pour un nombre plus restreint, de comportements d'optimisation qui sont tolérés par l'administration fiscale dès lors qu'ils respectent le cadre fixé par la loi. Leur utilisation abusive, à seule fin de réduire l'impôt, peut conduire à l'abus de droit voire à la fraude.* »

En France, le taux réel d'imposition sur les bénéfices des sociétés est de 18 %, à comparer au taux théorique de 33,33 %. Cet écart profite surtout aux grands groupes, mieux équipés que les PME pour « optimiser ». Les entreprises de moins de 9 salariés sont imposées à un taux moyen effectif de 30 %, alors que les entreprises du CAC 40 le sont à 8 %³.

Depuis 2007, les plus-values sur les cessions de titres de participation dans des filiales ne sont quasiment plus taxées, sous réserve que les titres aient été détenus pendant au moins deux ans. Le manque à gagner pour l'État, de 2007 à 2009, a été de 22 Md €.

Les défenseurs de cette disposition soulignent que, si elle n'existait pas, les holdings iraient s'installer dans les pays proposant cet avantage fiscal. C'est en effet possible : nous avons là un autre superbe exemple de la perte d'autonomie de nos gouvernants, qui sont contraints de s'aligner sur le moins-disant fiscal⁴, indépendamment de l'efficacité et de l'équité du dispositif.

¹ Dans le contexte des discussions qui ont fait suite à la crise financière, il a été estimé qu'une taxe sur les transactions financières pourrait rapporter jusqu'à 1.000 milliards de dollars par an, sans pour autant dépasser 0,1 % du montant des transactions. Une telle taxe aurait sans doute aussi pour effet de réduire le volume des transactions car beaucoup d'entre elles spéculent sur des écarts infimes mais extrêmement nombreux. Il y a tout de même là un beau potentiel contributif.

² Source : Agence financière Bloomberg. 21 octobre 2010.

³ Source : CPO, Conseil des prélèvements obligatoires.

⁴ Philippe Marini, rapporteur UMP de la commission des finances du Sénat et porteur, fin 2004, de l'amendement créant la niche dite « Copé » : « *Si les plus-values étaient taxées en France, les opérations de cession se feraient depuis la Belgique ou*

Les paradis fiscaux constituent un symbole lourd et dérangeant de ces dysfonctionnements. Ils ne sont pas seulement des points d'appui de l'évasion fiscale. Ils sont aussi un rouage essentiel de la lessiveuse à argent sale. Les profits de la prostitution, de la drogue, du crime en général y côtoient les revenus et profits d'institutions supposées parfaitement respectables. L'argent blanchi y côtoie l'argent en cavale. Chacun est libre de choisir ses fréquentations ! On ne fait d'ailleurs pas que se côtoyer. On peut aussi faire des affaires. Drôles de noces, dont les rejets courent le monde.

Concernant la France, selon le périodique Alternatives économiques (décembre 2009), les entreprises du CAC40, détiennent environ 1.500 filiales dans les paradis fiscaux (189 pour BNP Paribas, 140 pour LVMH, 115 pour le Crédit Agricole ...). Pour les seuls USA, le montant des bénéficiaires réfugiés dans des paradis fiscaux représenterait 2.000 Md \$, soit un an et demi de déficit de l'état fédéral¹ et plus de 3 % du PIB mondial.

A l'issue du G20 de Londres, l'OCDE a publié une liste noire des pays « fiscalement non coopératifs »², réduite à 4 noms (Costa Rica, Malaisie, Philippines et Uruguay). 38 autres pays (dont Monaco, le Lichtenstein, la Suisse et le Luxembourg), « *qui ont pris des engagements mais ne les ont pas substantiellement mis en œuvre* » (sic) figurent sur une liste grise. Voilà qui va changer la face du monde ! En attendant, ces listes pourront rendre service à ceux qui recherchent un petit coin de paradis.

Les proportions prises par l'optimisation et l'évasion fiscales sont telles qu'un retour brutal à la rigueur ne réduirait pas seulement les profits abusifs, illicites et parfois criminels. Il mettrait aussi en péril certaines entreprises « honorablement connues », ayant exploité à fond les failles d'un système dangereusement laxiste³. Le retour à des règles simples et impératives se heurte donc non seulement au dogme de la libre circulation des capitaux mais aussi à la nécessité de ménager des étapes pour détricoter l'écheveau hérité de quelques décennies de « créativité » fiscale.

Plans de rigueur et grandes braderies - En route vers le meilleur des mondes

Confrontés au déséquilibre de leurs finances et au risque de dégradation de leur cote financière par les agences de notation (ce qui aurait pour effet d'accroître les taux d'intérêt et donc d'alourdir encore la charge de la dette), les Etats cherchent à réduire leur déficit budgétaire.

Le salut pourrait venir d'un redressement de la situation économique, qui induirait mécaniquement une baisse de dépenses et un accroissement de recettes. Ce redressement se fait attendre. Des mesures de soutien massif à la consommation

les Pays-Bas, via des holdings localisés là-bas.». On ne peut pas mieux exposer l'impuissance de nos gouvernants face au pouvoir de l'argent, dans un contexte de non coordination internationale.

Le rapport 2010 du CPO (Conseil des Prélèvements obligatoires) est sceptique quant à l'efficacité de cette mesure : « *L'exonération des plus-values à long terme sur la cession des titres de participation a un coût budgétaire élevé, qui a été à l'origine mal évalué (pour) un bénéfice concentré sur un faible nombre de bénéficiaires, pour un impact sur l'implantation de holdings difficile à apprécier et de forts effets d'aubaine.* ».

¹ Source : Agence financière Bloomberg. 21 octobre 2010.

² Quatre critères sont requis par l'OCDE pour caractériser un paradis fiscal : des impôts insignifiants ou inexistants, l'absence de transparence sur le régime fiscal, l'absence d'échanges de renseignements fiscaux avec d'autres Etats et le fait d'attirer des sociétés écrans ayant une activité fictive.

³ Selon le CPO, les 384 mesures d'exonération fiscale au bénéfice des entreprises représenteraient, en France et en 2010, 172 Md €, soit la moitié du budget de l'Etat français.

des ménages à faible revenu permettraient de l'accélérer, mais la non concordance des territoires politique et économique, corollaire de l'ouverture inconditionnelle des frontières, restreint considérablement la portée opérationnelle de telles mesures, qui seraient pourtant fondées aussi bien socialement qu'économiquement.

Le taux déjà élevé des prélèvements obligatoires ne laisse que peu de marge pour un accroissement des recettes fiscales, sauf à solliciter les grandes fortunes et hauts profits, ce à quoi se refusent jusqu'à présent nos gouvernants, pour les raisons évoquées précédemment.

C'est donc sur la compression des dépenses que porte le plus gros de l'effort. Les économies portent pour une petite partie sur des dépenses « somptuaires » qu'il aurait mieux valu ne pas engager et qu'il serait malséant de maintenir mais, pour l'essentiel, elles se traduisent par des réductions d'effectifs et donc, le plus souvent, de service aux usagers ou par la remise en cause de niveaux de couverture sociale ou de programmes d'action¹.

Pour bien prendre la mesure de tout cela, il faudrait s'attarder sur les dispositions et résultats effectifs de la Révision Générale des Politiques Publiques. Cette « RGPP », qui est à l'œuvre depuis 2007, dans la filiation du rapport « Pébereau » (Michel Pébereau, l'actuel Président du Conseil d'administration de BNP Paribas) sur la dette publique (2005), bouleverse sans grand débat ni publicité les administrations et services publics. Ce devait être un vaste chantier d'amélioration de l'efficacité des administrations et du service au public mais, dans le contexte de pénurie et d'urgence budgétaires, ce n'est plus de la réforme, c'est de l'arithmétique : il faut réduire les effectifs et les dépenses, alors on tranche, on sabre, on démembrer, on regroupe ... On affaiblit ainsi, et parfois on détruit, des organisations certainement perfectibles mais qui avaient fait leurs preuves. Tout ceci aura une incidence sur les niveaux de service et de sécurité et nous pouvons être certains que l'avenir nous réserve de mauvaises surprises en la matière. En attendant, lorsqu'un incident se produit, on convoque le patron de l'organisme supposé défaillant (au choix : météo, SNCF, ...) et on le fait savoir pour convaincre le peuple que nous sommes dirigés d'une main ferme, au risque d'humilier et de démobiliser le personnel d'organisations et entreprises héritières d'une vieille tradition de service.

Venons-en maintenant à un autre mouvement en cours, qui n'a pas fini d'affecter nos modes de vie : le credo de l'ultralibéralisme est à l'origine d'un transfert d'actifs et de missions du secteur public vers le secteur privé.

Concernant les actifs², ce mouvement est déjà largement engagé : en 20 ans, de 1986 à 2005, les cessions d'actifs par l'Etat français ont représenté 77 Md € courants. Elles ont concerné principalement les secteurs de la banque et des assurances, des télécommunications, de l'énergie et des transports (autoroutes, aéroports).

¹ Le gouvernement français vient d'annoncer (décembre 2010) un nouveau plan d'économies concernant un large éventail d'organismes publics : Météo France, Pôle emploi, Office national des forêts, Bibliothèque nationale, ... Comme l'a souligné élégamment le ministre du Budget « *c'est toujours plus compliqué quand on a eu une forme de drogue, de dépendance à la dépense publique* ». Il est bien possible que les économies sur le parc de véhicules et le parc immobilier soient de saine gestion. Mais, au sortir d'une réorganisation passablement perturbante et à notre niveau de chômage, est-il opportun, par exemple, de démunir Pôle emploi de 1.800 agents en trois ans ?

² Les cessions peuvent porter sur tout ou partie du capital d'une entreprise publique, ou sur une filiale d'un groupe public. Dans le second cas, on parle joliment d'opérations de « respiration du secteur public ».

Pour ces deux derniers secteurs au moins on peut se poser des questions sur l'opportunité de cette perte de contrôle. Lorsqu'on a la chance de disposer, avec Gaz de France, d'une entreprise publique réputée, en un temps où les enjeux énergétiques vont devenir critiques, est-il bien raisonnable de l'abandonner au secteur privé ? Les excès en cours du libéralisme débridé n'ont-ils pas suffi à nos dirigeants pour les dissuader de cette opération. Souhaitons que la transformation d'EdF en S.A. et l'ouverture partielle de son capital ne soient pas le prélude à de nouveaux abandons car, cette fois-ci, le nucléaire est dans l'escarcelle. Voilà qui ferait bon ménage avec la quête effrénée du profit !

Les modalités de ces cessions n'ont pas non plus été exemplaires. Certains se souviennent encore des déclarations gouvernementales de 2004 assurant que jamais, au grand jamais, l'Etat n'abandonnerait une large majorité dans Gaz de France. Et il ne s'agissait pas seulement de promesses politiques, que l'on a appris à relativiser : l'engagement figurait en termes clairs dans une loi de 2004 stipulant que GdF ne devrait effectuer aucune opération capitalistique qui diluerait la part de l'Etat français dans son capital. Deux ans plus tard, les grandes manœuvres étaient engagées pour la fusion avec Suez.

On se souvient également que la cession des activités autoroutières publiques en 2005 avait suscité les protestations pour une fois unanimes du PS, de l'UDF et, en la personne du rapporteur général du budget à l'assemblée, de l'UMP.

Tous les pays européens sont engagés dans ce mouvement, qui va encore prendre de l'ampleur dans les domaines de l'énergie et des transports. Difficile d'imaginer que cela facilite la concrétisation de l'ambitieuse politique européenne de l'énergie, pourtant annoncée par le Traité de Lisbonne¹, ainsi que la coordination des politiques de transport.

Il n'y a pas que les actifs économiques à faire ainsi l'objet de transferts vers le secteur privé. De 2005 à 2009, les ventes réalisées par France Domaine, service de la direction générale des finances publiques dédié à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat, ont atteint un total de 3 Md €². Les biens les plus emblématiques sont particulièrement prisés par les grandes fortunes des Emirats, d'Asie ou de Russie. Le rythme de ces cessions est appelé à s'accélérer si l'on en croit l'article 61 de la loi de finances pour 2011 (loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010) qui évoque la contribution de ces opérations au désendettement de l'Etat : « *Cette contribution, qui s'établit aujourd'hui à 15%, verra son taux porté à 20% en 2012, 25% en 2013 et 30% en 2014.* »

Toujours dans le domaine culturel, l'incursion de Google dans la numérisation des fonds de bibliothèques et archives a provoqué des débats passionnés. La crainte est que le manque de moyens aboutisse à un dessaisissement du secteur public et à une exploitation mal contrôlée des fonds culturels.

Braderie des actifs, mais aussi désengagement des chantiers à venir : par le biais des contrats « B.O.T. » (Build Operate Transfer ; dans les fourgons de l'ultralibéralisme, nous trouvons aussi un jargon ...), le secteur privé est invité à construire les infrastructures ; en contrepartie, il a la garantie de les exploiter pour

¹ L'énergie fait partie des domaines pour lesquels le Traité de Lisbonne a abandonné la règle de l'unanimité au profit des compétences partagées entre l'UE et les Etats membres.

² Relevé dans l'édition du 19 janvier 2011 du journal *Le Monde*.

une longue durée. Exemple : un marché alloué à Bouygues en février 2008 porte sur la construction, mais aussi les services de maintenance et fonctionnement de trois prisons (restauration, blanchisserie, travail pénitentiaire, transport et accueil des familles), ce que le dossier du Canard « Fric et affaires » commente comme suit : « *Sur le modèle américain, le prisonnier est en passe de devenir une marchandise et la prison un business* ».

Ainsi, nous ne léguons pas seulement des dettes aux générations futures, nous leur léguons aussi des charges récurrentes (loyers, péages ...) et une « philosophie » de la vie en société ...

Outre les actifs, ce sont aussi des missions qui sont transférées au secteur privé. La diminution progressive et « silencieuse » des couvertures sociales en est le témoignage majeur.

Ceci vaut pour la santé comme pour les retraites et la dépendance. Est-ce un hasard si, en France, la récente réforme des retraites a été concomitante de la création de Sevriena, par Malakoff Médéric, la CNP et la Caisse des Dépôts et Consignations, avec pour objectif un développement massif de l'épargne retraite, laquelle est facilitée par des avantages fiscaux ?

La « dépendance » est moins évoquée comme un phénomène de société, à étudier dans ses différentes implications sociales, que comme un marché promis à un formidable avenir compte tenu de l'évolution de la pyramide des âges¹. Les sociétés d'assurance et d'assistance en font des axes clés de leurs plans de développement. Pour qualifier ces prestations, on parle désormais du « care ». Ce n'est pas non plus un hasard si ce vocable anglo-saxon nous renvoie aux racines de l'ultralibéralisme : le grand âge (s'il a bien cotisé) va donc être confié aux bons soins du grand capital.

Dans le même temps où il organise une chute progressive et régulière de la couverture URSSAF, l'Etat favorise fiscalement le développement de systèmes privés de prévoyance et d'épargne (mutuelles santé et prévoyance, PEA salariaux, PERP retraite). Les « avantages » ainsi proposés aux salariés donnent des arguments aux entreprises pour, en contrepartie, contenir les salaires qui, eux, auraient été soumis aux prélèvements fiscaux et sociaux² : « double peine » pour les deniers publics !

Cette constitution d'épargne cantonne dans des organismes gestionnaires (caisses de retraite par capitalisation, mutuelles, autres institutions financières ...) des sommes qui auraient pu être à disposition immédiate des salariés. C'est autant de moins qui profite à la consommation immédiate. En outre, ces dispositions profitent surtout aux hauts salaires, ce qui provoque un effet redistributif à rebours.

Certains transferts de missions sont opérés de façon progressive et silencieuse.

¹ En France, la part des personnes de plus de 75 ans dans la population totale devrait passer de 8,8 % à ce jour à 15,6 % en 2050. L'évolution de la pyramide des âges crée donc une double échéance : décroissance du ratio actifs/retraités, très forte hausse de la population en risque de dépendance.

² Citons une fois encore le CPO : « *Les dispositifs dérogatoires en faveur de l'épargne salariale et des avantages affectés se substituent probablement à des hausses de salaires (...)* Si l'on retenait l'hypothèse d'une réintégration de la totalité des éléments exemptés d'assiette dans la masse salariale taxable, le gain théorique issu de l'application sur cette base de la totalité des prélèvements sociaux s'élèverait à un total de l'ordre de 24/25 milliards d'euros ».

« *L'exemption en faveur de la participation de l'employeur à la prévoyance constitue un soutien public massif à un dispositif qui contribue fortement à accroître les inégalités d'accès aux soins, à la fois en accroissant les inégalités dans la couverture complémentaire et en solvabilisant les dépassements d'honoraires. Elle apparaît contradictoire avec les objectifs affichés par le législateur encore récemment avec la loi Hôpital Patients Santé Territoires. (car pas d'incitation à la modération des dépenses de santé)* ».

« *L'épargne salariale bénéficie essentiellement aux grandes entreprises et aux salariés les plus aisés* ».

Ils résultent « naturellement » de la réduction des moyens des services publics, qui incite les personnes aisées à recourir aux alternatives privées. Tel est par exemple le cas dans le domaine de la santé, avec le clivage entre hôpitaux publics et cliniques privées.

Dans son rapport « Vers un nouveau partenariat entre les Organisations de solidarité internationale et les pouvoirs publics » (2002), notre Commissariat général du Plan, s'exprimait comme suit : « *Parallèlement, le rôle central du secteur privé s'affirme de plusieurs façons : les flux privés intègrent, plus qu'hier, les préoccupations de responsabilité sociale et d'investissement « responsable » ainsi que les dimensions environnementales ; le financement privé du développement est appelé à s'étendre en matière de santé, de biens publics globaux ou de « stratégie philanthropique » telles que la pratiquent désormais de grandes firmes internationales* ». Rappelons que le Commissariat général du Plan, créé en 1946, aura été un rouage essentiel de la politique économique et sociale de la France après la guerre de 39-45. Autres temps, autre discours ! Le CGP sera supprimé en 2006, mais cela faisait manifestement déjà un moment qu'il avait perdu de vue sa mission d'origine !

Faisons maintenant un peu de prospective. Au rythme où nous allons, dans 20 à 30 ans :

- les missions étatiques seront réduites à leur plus simple expression : la police (mais il y aura des milices privées), la justice, la diplomatie et la défense (encore que ...¹) ;
- le secteur privé règnera sur les assurances sociales, les retraites, la dépendance, la santé ; il sera exploitant mais aussi propriétaire d'une bonne partie des anciennes infrastructures d'intérêt général ; le petit chemin de douanier que vous aimez tant parcourir sera à péage ...

Une sorte de retour à l'état primordial des débuts de la royauté, en plus « techno ». Une différence cependant : les rôles anciennement dévolus à la solidarité familiale et à l'église seront entre les mains du secteur privé.

Exagéré ? Peut-être ... si nous réagissons.

Niveaux de vie et modes de vie

Nous savons déjà que les prétentions de l'ultralibéralisme à l'autorégulation sont vaines. La récurrence et la violence des crises financières depuis une trentaine d'années le prouvent amplement. En outre, les sorties de crises n'ont pas été le produit de l'autorégulation. Elles ont nécessité une contribution financière massive des Etats et de leurs banques centrales.

Indépendamment de ce parcours chaotique, de quel bilan les 3 dernières décennies peuvent-elles se prévaloir ?

On ne peut pas demander à une petite série d'indicateurs statistiques d'exprimer toute la contribution des mécanismes économiques au bien-être, ou au mal-être ..., dans nos sociétés. C'est pourtant ce que l'on pourrait croire quand on voit la

¹ Selon l'Associated Press, l'effectif des milices privées employé à des tâches de « sécurité » en Irak serait actuellement de l'ordre de 50.000 personnes, dont une moitié équipée d'armes automatiques, hélicoptères et véhicules blindés. Soit un effectif comparable à celui des militaires de métier états-uniens.

considération hypnotique accordée à quelques chiffres, tels que le taux de croissance - surveillé au millième de point près - ou le PIB par habitant. Les grands médias, de toutes tendances, contribuent à cette contamination par le quantitatif en relayant amplement ces informations. Quelques indicateurs empruntés au discours économique le plus convenu occupent ainsi le devant de la scène.

Prenons l'exemple du PIB par habitant. Dans un pays développé, il peut croître alors que le niveau de vie des plus pauvres décroît, parce que leurs revenus ne suivent pas le rythme et/ou parce que les prix des produits de première nécessité s'envolent. Dans un pays du « tiers monde », l'introduction de grandes cultures spéculatives peut faire croître les revenus monétaires alors même qu'elle crée un nouveau prolétariat miséreux et qu'elle accule des familles à la famine du fait de la disparition des cultures vivrières.

Soyons donc circonspects à l'égard des statistiques économiques globales. Pour juger de l'état du monde, ne nous contentons pas de chausser les lunettes de ceux qui s'intéressent avant tout au volume des affaires et de l'argent brassé.

Indépendamment du niveau de vie, bien difficile à mesurer, intéressons-nous aussi et surtout au mode de vie et au modèle de société qui se met en place sous le règne des marchés.

Opulence et misère

25 à 30 % des habitants des pays développés sont désormais affectés par la précarité de l'emploi, le chômage ou « l'exclusion » (il n'y a alors plus ni emploi ni chômage). Les mécanismes redistributifs, là où ils existent et dans les pays où ils ont un impact fort (c'est notamment le cas en France), permettent de réduire ces taux de moitié. Sans ces mécanismes, qui ne doivent vraiment rien aux thèses ultralibérales puisqu'ils en sont antinomiques, et sans les secours apportés par les associations caritatives à l'ultime frange de misère absolue, la marche triomphante du libéralisme à outrance laisserait plus du quart de nos populations sur le bord de la route.

Le mouvement de réduction des inégalités qui prévalait en France depuis le début du 20ème siècle, a été stoppé au début des années 1980 et la tendance s'est renversée. La taxation des revenus, lorsqu'elle a été instaurée (1914), impactait plus lourdement les revenus du capital que ceux du travail. Le rapport a ensuite évolué jusqu'à s'inverser sensiblement.

Il existe de multiples façons d'appréhender le « revenu ». Cela mérite que l'on s'y arrête un instant, car cette complexité explique les positions contradictoires exprimées, de bonne ou de mauvaise foi, dans les débats sur le sujet :

- on peut s'en tenir au salaire, brut ou net, avec ou sans primes, réel ou en équivalent temps plein (neutralisation du travail à temps partiel) ; dans ce cas, on laisse de côté tous les travailleurs non salariés (professions libérales, « indépendants », ...) et tous les non travailleurs ;
- ou bien prendre en compte l'ensemble des revenus du travail et du capital (intérêts perçus, dividendes, plus et moins-values de cession ...) ;
- on peut ensuite y ajouter l'effet des prélèvements et transferts fiscaux et sociaux qui, selon les, cas améliore ou diminue le revenu ; on en arrive là à la notion de « revenu disponible » ;

- on peut enfin exprimer le revenu disponible par personne ou par ménage¹.

Selon l'INSEE, cité par *Le Monde* du 11 janvier 2011, le revenu disponible moyen des ménages français les plus aisés (0,1 % de la population) a progressé de 40 % entre 2004 et 2007, à comparer à 10 % pour l'ensemble de la population. Encore cette statistique n'exprime-t-elle pas toute la réalité de l'écart, car il faudrait la corriger de l'incidence de l'évolution des prix de certains produits de base (logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles), qui affecte le plus lourdement les plus pauvres. C'est ainsi que, selon Julien Damon, professeur associé à Sciences Po, cité par la même édition du *Monde*, « pour les 20 % des français les moins bien lotis, le « reste à vivre » une fois payées les dépenses contraintes (impôts, logement, énergie) a été divisé par 2 entre 2000 et 2006 ». La hausse des prix des produits alimentaires pèse aussi fortement sur les petits revenus. Cette hausse est due en partie à la pénurie mondiale et en partie à la spéculation. La cupidité étendue aux biens de première nécessité est scandaleuse mais la pénurie ne l'est pas moins car elle résulte en grande partie de la disparition des cultures vivrières au profit de la grande culture spéculative et du détournement des terres arables au profit des agro carburants.

Si l'on a peu de goût pour les statistiques, on peut se contenter de regarder autour de soi.

Il y a des signes qui ne trompent pas.

L'industrie du luxe ne s'est jamais aussi bien portée. Les cours boursiers de LVMH et Hermès s'envolent. Vuitton et Cartier ont du mal à faire face à la demande. L'offre en montres de luxe explose. Lacroix propose une gamme de skis de 1.000 à 50.000 € la paire, comportant des modèles « or et pierres précieuses ». Les chantiers navals de plaisance se concentrent sur des modèles de très haute gamme et sur la production d'unités d'exception se chiffrant en millions d'euros, pour lesquelles la demande n'a jamais été aussi abondante ni aussi exigeante.

A l'autre extrémité du spectre, tous les organismes impliqués dans l'aide aux plus démunis constatent sur le terrain que la population concernée est de plus en plus abondante et composite : il n'y a pas que les « marginaux » ou réputés tels, à être repoussés aux marges de notre société.

Et nous ne parlons pas ici de pays pauvres ou dévastés, nous parlons de pays riches, qui auraient largement la possibilité de faire vivre décemment l'ensemble de leur population. Il y a évidemment bien pire dans d'autres contrées.

¹ Pour être tout à fait complet, il faudrait ensuite prendre en compte :

- les « avantages en nature » dont peuvent bénéficier certaines personnes ou certains ménages : gratuité ou réductions tarifaires pour certains services ; accès aux aides « humanitaires » ; mais on sort alors du cadre du revenu monétaire disponible, avec les degrés de liberté qu'il offre à chacun ; pour l'essentiel ces mécanismes concernent les personnes en situation de misère, qui n'ont plus d'autre choix, pour survivre, que de s'inscrire dans le portrait-robot de la personne assistée ;
- les niveaux de service et de couverture sociale (santé, prévoyance, retraite, ...) auxquels une personne peut avoir droit, en considération de ses cotisations obligatoires et des éventuelles cotisations de son employeur ; tout cela recouvre des réalités tangibles pour tout un chacun, mais n'est pas facile à résumer en un simple chiffre du fait du caractère doublement hypothétique des prestations (événements propres à chacun, évolution des règles de couverture).

Signe des temps ? L'espérance de vie a baissé en 2008 aux USA. Faiblement (1,2 mois)¹ mais, à 77,8 ans, elle était déjà inférieure de 4 à 5 ans aux meilleurs niveaux occidentaux. Les morts « brutales » (accidents cardio-vasculaires notamment) régressent mais l'état de santé général de l'un des peuples les plus microbophobes de la planète se dégrade. L'obésité est l'une des manifestations les plus évidentes de cette dégradation et elle n'est pas réservée aux USA : une enquête de l'université d'Oxford² nous apprend que, entre 1986 et 2000, les hommes et les femmes britanniques ont vu leurs poids moyen augmenter respectivement de 7,7 et 5,4 kg. 25 % des hommes britanniques seraient obèses en 2008, contre 7 % en 1987. Plus généralement, en 28 ans, l'obésité a presque doublé dans le monde³. Elle concernerait près de 10 % des hommes et 14 % des femmes. La disette et la faim ont régressé en Inde, mais le diabète y fait des progrès fulgurants en zone rurale, en raison d'une diminution de l'activité physique et d'une consommation croissante de produits issus de l'industrie agroalimentaire⁴.

Le mythe de l'espérance de vie toujours croissante va-t-il succomber aux effets de l'agriculture et de la nourriture industrielles ? Faut-il se préparer à une nouvelle ségrégation par l'argent : des riches en bonne santé, adeptes du bio, et des pauvres obèses, s'endettant pour se gaver des cochonneries ayant fait la fortune des premiers ? Les castes supérieures et inférieures du « Meilleur des mondes » en quelque sorte. Rappelons que dans ce roman d'anticipation, publié en 1931 par Aldous Huxley, l'humanité vit sous le règne de « l'Etat Mondial ». Troublant ...

Et le peuple souverain dans tout cela ?

Le citoyen est doublement acteur du système économique, car il est le plus souvent à la fois salarié et consommateur, et parfois triplement, lorsqu'il est aussi actionnaire ;

En tant que salarié, les acquis sociaux des dernières décennies - durée du travail, retraite, assurances sociales - lui sont disputés. Restreint dans sa capacité d'achat par la forte pression sur les masses salariales qui résulte de l'exigence de haut rendement financier et de la concurrence des pays émergents, il est encouragé à vivre à crédit, car ce sont ses achats qui, in fine, nourrissent le Moloch. Lorsque cet encouragement va au-delà du raisonnable, les défauts de remboursement se multiplient et le choc en retour est dévastateur.

Le citoyen consommateur n'est pas mieux traité. Le tir au pigeon se développe : des forfaits « illimités » qui ne le sont pas ; des tarifs tellement complexes qu'il faudrait des heures pour en déjouer tous les pièges et comparer les propositions ; des aliments « sans OGM » qui sont avec OGM⁵ ; des offres qui ne peuvent prospérer

¹ Rapport publié le 10 décembre 2010 par le Centre national des statistiques de santé aux USA.

² Enquête publiée en décembre 2010 par le British Journal of Nutrition, cité par *Le Monde* du 29 décembre 2010.

³ Etude publiée le 4 février 2011 par la revue britannique *The Lancet*.

Le Monde du 7 février 2011 cite par ailleurs le cas de la petite île de Nauru, dans le Pacifique, dont les 10.000 habitants seraient

⁴ *Le Monde* du 12 février 2011 : « En Inde, le diabète devient un fléau pour les pauvres ». *Le Monde* du 7 février 2011 cite par ailleurs le cas de la petite île de Nauru, dans le Pacifique, dont les 10.000 habitants seraient les plus gros de la planète.

Enrichis par l'exploitation du phosphate, ils ont abandonné leur mode de vie traditionnel au profit de la « junk food ».

⁵ Selon une étude IFOP, 63 % des français renoncent à consommer un produit s'ils savent qu'il comporte des OGM. Il vaut donc mieux qu'ils ne le sachent pas ... L'accès à l'information sur la composition effective d'un produit est entravé par le niveau ridicule de lisibilité exigé par les normes en la matière. Le cocktail informatif est donc le suivant : en gros, en couleur

que sur l'exploitation de la crédulité (« *vous avez été tiré au sort ...* ») ou sur le défaut d'information (« *je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales ...* » : 40 pages à peu près illisibles !) quand ce n'est pas le mensonge pur et simple (« *vous avez récemment passé commande sur notre site Mxxx...* » ou « *vous avez demandé à être rappelé ...* »).

Le marketing téléphonique, dans ses pires pratiques, pourrait être une sorte de symbole des dérives du consumérisme. On y fait tenir deux rôles dégradants aux protagonistes : en tant que salarié, il faut débiter des salades ; en tant que consommateur, on est prié de les avaler.

Le respect dû à l'individu s'étiole : beaucoup de centres d'appel automatisés « optimisent » peut-être leurs effectifs mais ils font bon marché du temps et de la tolérance de clients transformés en presse-bouton ... ; après la télévision, les navigations sur Internet sont polluées et retardées par des publicités parasites ... Mordre la ligne jaune est devenu habituel. Les procédés abusifs sont si fréquents qu'une banalisation de la filouterie s'est installée. Ce que nous aurions considéré comme un quasi-délit voici une vingtaine d'années se trouve maintenant noyé dans la masse.

Salarié, consommateur, le citoyen peut aussi être un acteur d'un troisième type, en tant qu'actionnaire cette fois-ci, en direct s'il se risque lui-même en bourse, ou par le biais de placements en assurance-vie, PEA, fonds de pension ...

Ce peut être alors un triste rôle dans un mauvais drame :

- acte 1, le particulier actionnaire d'un fonds de pension concourt sans le savoir à la pression mise sur le particulier salarié ;
- acte 2, le fonds de pension périclité suite à de mauvais investissements et les retraites fondent.

Nous sommes d'ailleurs presque tous actionnaires sans le savoir : en l'absence de frontière entre les métiers de banques d'affaires et de banques de dépôts, les comptes courants des particuliers font partie de la masse de manœuvre des banques, sans que nous ayons le moindre contrôle sur la destination des fonds.

Un pacifiste convaincu peut ainsi se retrouver actionnaire d'un marchand de canons¹ !

Attention : danger

Un cocktail détonnant

Nous voici donc en présence d'une sphère financière prospère, même si elle vit parfois dangereusement, peu imposée, désormais solidement établie, face à des états occidentaux exsangues alors même qu'ils vont devoir faire face à des échéances lourdes.

La réponse actuelle : des plans d'austérité, socialement injustes et économiquement discutables (on ne peut pas contraindre indéfiniment la consommation des ménages).

et en français, tout ce qui peut vous donner envie d'acheter ; en tout petit, bien caché et en jargon technique, tout ce qui pourrait vous en dissuader.

¹ La télévision néerlandaise (chaîne Zembla) a révélé en janvier 2008 qu'un fonds de pension du pays investissait massivement dans les industries de bombes à fragmentation.

Le contraste entre cette prospérité vite retrouvée mais qui ne profite qu'à une minorité, et cette austérité promise à beaucoup et pour longtemps constitue un mélange détonnant. Nous ne sommes plus là en présence de mécanismes économiques complexes difficilement intelligibles par les non-spécialistes (et aussi quelquefois par les spécialistes ...). La belle santé de la sphère financière fait la une des gazettes. Connue de tous, elle génère un fond d'amertume et de ressentiment chez ceux qui sont encouragés à travailler plus. Cette ostentation des nouvelles richesses, jointe au sentiment d'une connivence entre les hautes sphères financières et politiques (« on trouve de l'argent pour les banques, on n'en trouve pas pour les retraites »), pourrait être un puissant ferment de révolte, débouchant sur des mouvements violents et/ou sur des votes dangereusement aventureux.

En France, les manifestations contre le projet d'aménagement des retraites ont illustré l'état d'esprit du moment. Chacun sait qu'il faut prendre des dispositions dans ce domaine, mais chacun s'interroge aussi sur l'équité des dispositions prises. Au-delà du dossier des retraites, c'est contre une politique générale que s'expriment les mécontentements.

Une autre forme de contestation prend de l'ampleur depuis quelques années : l'économie de la « débrouille ». Les tentatives pour s'exonérer des charges fiscales et sociales ne sont pas l'apanage des plus riches. Elles ne sont pas non plus une nouveauté, mais elles connaissent un fort regain.

On peut y voir trois raisons : l'accroissement des taux de prélèvement renforce la propension à la fraude ; les plans de rigueur incitent, et parfois contraignent, leurs victimes à rechercher des solutions de fortune ; le mauvais exemple donné par les nomenklaturistes n'encourage pas le citoyen à la vertu.

L'économie parallèle représenterait 18 % du PIB « officiel » en Belgique (perte annuelle de recettes pour l'Etat : 26 Md €)¹, 23 % en Espagne² et 25 à 30 % en Grèce³. Son existence contribue à amortir l'impact des plans de rigueur, conjointement avec les solidarités familiales, mais au prix d'un assèchement des ressources fiscales et contributions sociales et d'un dépérissement de la cohésion sociale. Le risque est grand de voir s'enclencher un cercle vicieux : perte de recettes publiques, alourdissement des déficits et diminution des capacités d'intervention, renforcement de la rigueur, nouvelles évasions vers l'économie parallèle, etc ...

La montée des périls

Outre ces pertes de cohésion sociale, l'humanité va devoir affronter des périls dont nous ne faisons encore que pressentir l'envergure.

Le chiffre de 9 milliards d'habitants sur la planète Terre en 2050 semble considéré comme acquis, soit une croissance de l'ordre de 30 % par rapport aux 7 milliards du moment. Un ralentissement serait escompté pour la suite. Souhaitons qu'il soit le fruit de la sagesse avant d'être celui des catastrophes.

¹ Selon le professeur de droit fiscal Michel Maus cité, le 16 juin 2010 par le journal *Le Soir*.

² Selon une étude du syndicat des techniciens du ministère du Budget, reprise par l'édition du 24 février 2010 de *Libération*. L'édition du 10 mars 2011 du *Monde* évoque, pour l'Espagne, un taux minimum de 21,5 %.

³ Selon Jens Bastian, économiste à la Fondation hellénique pour la politique étrangère et européenne, repris par l'édition du 18 mars 2010 du *Figaro*.

La croissance de la population mondiale, jointe à celle de la consommation par habitant, renforce les risques de conflit pour le contrôle des ressources naturelles : nourriture (terres, semences), eau, énergie, minerais ...

Les Etats, mais aussi les entreprises et parfois les grandes fortunes, cherchent à prendre le contrôle de territoires, terrestres, maritimes et sans doute bientôt spatiaux, leur offrant les meilleures garanties d'approvisionnement. Cela peut prendre la forme de négociations, d'achats massifs de terres arables, d'occupation de territoires vierges ou supposés tels¹. L'argent est un puissant vecteur de ces nouvelles formes de colonisation, qui peuvent aussi affecter des territoires « virtuels » (brevetabilité / propriété du vivant).

La traque aux énergies fossiles mobilise des budgets colossaux² et s'oriente dans des directions de plus en plus inquiétantes pour l'environnement : extraction de gaz naturel à partir de schistes bitumineux et de pétrole des grandes profondeurs marines.

La soif énergétique est étanchée au détriment des ressources alimentaires.

Les cultures destinées aux agro carburants occupent désormais 6 % de la surface mondiale des terres arables³. A l'avenir, certains grands pays agricoles, dès lors qu'ils seront largement autosuffisants sur le plan alimentaire, pourraient décider de consacrer une part croissante de leur production aux agro carburants afin de couvrir leurs besoins énergétiques. Sombres perspectives ...

Les aléas climatiques ont provoqué en 2008 une pénurie alimentaire et, dans les pays les plus déshérités, des émeutes de la faim, qui ne sont probablement que le prélude à d'autres révoltes de la misère et du désespoir. La cherté qui accompagne la rareté a été amplifiée, comme nous l'avons déjà évoqué, par la spéculation financière. L'indice des prix des produits alimentaires, publié par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) est ainsi passé de 87,5 en 2000 à 213,5 en juin 2008, soit une multiplication par 2,44. Après être retombé à 150, il vient de battre un nouveau record à 214,7 en décembre 2010. Selon Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, « *Depuis 1990, la quarantaine de pays les moins avancés a vu le total de ses importations de produits agricoles multiplié par six ... Il est temps de mettre le paquet sur les cultures vivrières* »⁴.

Les évolutions des prix des matières premières et produits alimentaires ont toujours été amplifiées, à la hausse comme à la baisse, par les comportements d'anticipation des opérateurs économiques : la rareté provoque des achats de précaution, confrontés à une rétention spéculative. L'ampleur prise par la spéculation purement financière, celle des banques et des fonds de pension, est par contre une nouveauté. Totalement parasite, elle représenterait désormais plus de la moitié des opérations

¹ Selon la Banque Mondiale, la superficie des terres achetées ou louées à long terme a été de 45 millions d'hectares, soit 450.000 km², pour la seule année 2009. Rappelons que la superficie de la France est de 550.000 km². Au cours de la décennie précédente, ces transferts étaient de 4 millions d'hectares par an en moyenne.

² Selon une étude de Barclays Capital, citée par *Le Monde* du 12 février 2011, les investissements d'exploration des 402 plus grandes compagnies pétrolières ou gazières mondiales augmenteraient de 11 % en 2011, pour atteindre 490 Md \$.

³ Soit une augmentation de 50 % en 3 ans, largement alimentée par la conversion des cultures de maïs aux USA et de canne à sucre au Brésil, respectivement premier et second producteur agricole au monde.

Au Brésil, la conversion au soja et aux agro carburants de millions d'hectares a transformé les petits paysans en ouvriers agricoles exposés à la malnutrition en cas de hausse des prix des produits alimentaires. Au Cameroun, « le poulet breton arrive moins cher sur le marché de Douala que la volaille du pays » ; la filière avicole locale a été détruite et des milliers de petits paysans sont précarisés. Source : Atlas des mondialisations 2010-2011 (Editions du Monde). Article 8 : « La terre peut-elle nourrir le monde ? », par Christian Troubé.

⁴ Cité par le journal *Libération* du 18 janvier 2011.

sur les matières premières. Les grandes banques françaises n'ont pas manqué d'accompagner ce mouvement, parmi lesquelles BNP Paribas, la Société générale et ... le Crédit agricole, dont la filiale Amundi propose un « tracker » qui a progressé de 84 % entre juin 2010 et début février 2011¹.

L'extrême pauvreté et parfois le contexte politique de certains territoires vont continuer à générer des flux d'émigration vers les pays occidentaux, auxquels vont venir s'ajouter les « éco réfugiés », victimes de la dégradation de leur environnement (désertification, montée des eaux)².

On ne peut pas douter que d'âpres luttes se préparent³, et ceci en un temps où jamais l'humanité n'a disposé de capacités de combat aussi dévastatrices et où jamais non plus elle n'a été aussi puissante face à la nature. Ce n'est pas la « main invisible »⁴ qui nous préservera des affrontements entre Etats, ni des émeutes du désespoir. Il est beaucoup plus à craindre qu'elle attise les luttes qu'il n'est à espérer qu'elle les réduise.

Comment en est-on arrivé là ?

Le triomphe d'un dogme

Trois organismes internationaux jouent un rôle majeur dans la conduite des affaires économiques au niveau mondial : le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC.

Les deux premiers ont été créés à l'issue de la conférence de Bretton Woods qui, en 1944, dans l'élan de solidarité succédant à la guerre visait, d'une part, à éviter le retour des désordres de la crise de 1929 et, d'autre part, à financer les travaux de reconstruction.

Le climat était donc à l'interventionnisme, illustré notamment par le plan Marshall. Au même moment, en France, en cohérence avec le programme du CNR (Conseil National de la Résistance), se mettaient en place les principes et les structures d'une économie mixte, qui allait prospérer pendant une trentaine d'années.

Mais parallèlement, un courant de pensée, né aux USA, l'école monétariste de Chicago, revisitait et radicalisait progressivement les thèses libérales, avec en tête de file Milton Friedman, qui sera prix Nobel d'économie en 1976⁵.

¹ Amundi ETF Commodities GSCI Agriculture, selon *Le Canard enchaîné* du 9 février 2011.

² Nous allons aussi voir se développer une nouvelle émigration à destination des économies les plus dynamiques : les eldorados, ou supposés tels, du XXIème siècle commencent déjà à drainer des ressources humaines en provenance des vieilles puissances.

³ Michel Rocard, en mars 2010, à propos de l'Arctique : « *Les russes ont résolu de restaurer leur puissance, y compris militaire, avec l'argent du pétrole et développent une stratégie de domination mondiale de l'approvisionnement en gaz. Jamais ils ne lâcheront.* »

⁴ L'expression « la main invisible » est due à Adam Smith. Dans sa conception libérale, la main invisible combine les intérêts individuels et la recherche du profit pour le plus grand bien de la société. Précisons cependant que les théories d'Adam Smith étaient plus subtiles et mesurées que l'ultralibéralisme de notre époque.

⁵ Incidemment, il faut noter que Maurice Allais, qui défendait des thèses opposées, recevra également le prix Nobel d'économie, en 1988, en plein triomphe des thèses de Milton Friedman. Un peu comme si, en astronomie, on attribuait alternativement le prix Nobel aux tenants de la terre ronde et à ceux de la terre plate. Ceci confirme, s'il en était besoin, que l'économie, si elle se prête parfois à une modélisation raisonnable, n'en est pas pour autant une science exacte. Après avoir publié des milliers de pages érudites, Milton Friedman déclarera : « *Ce qui est extraordinaire avec la science économique, c'est que toutes ses lois tiennent réellement en une page, mais leur simplicité n'a jamais été acceptée par la plupart des gens.* ». Peut-être en effet n'est-ce pas si simple ...

Les thèses du libéralisme radical vont l'emporter politiquement à la fin des années 1970, avec les victoires électorales de Ronald Reagan et Margaret Thatcher. A partir du début de la décennie 80, elles se généralisent à grande vitesse. Ce ne sont bien sûr pas seulement les thèses universitaires qui ont permis cet envol. Il y a fallu un ensemble de conditions propices : après quelques décennies, le traumatisme de la seconde guerre mondiale commençait à s'estomper ; la tradition libérale anglo-saxonne et le monde des affaires poussaient à l'ouverture généralisée des frontières ; enfin, l'échec du « collectivisme » en URSS ouvrait un boulevard à la pensée unique.

Sous l'impulsion d'équipes largement renouvelées, les grandes institutions financières internationales se sont converties à ce nouveau credo. Le FMI, créé pour contrôler et réguler les marchés, a tourné casaque et s'est mis à prôner leur libéralisation complète. La Banque Mondiale, initialement BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) est devenue l'instrument de cette doctrine : du financement de projets, elle est passée aux prêts à « l'ajustement structurel ». Ce vocable pudique recouvre un fonctionnement en mode donnant/donnant : la Banque Mondiale prête sous condition que l'état bénéficiaire s'engage à appliquer les préconisations du « consensus de Washington ». Des thèses de John Maynard Keynes, on est passé à celles de Milton Friedman.

Cette conversion radicale du FMI et de la Banque Mondiale n'a sans doute pas demandé beaucoup d'efforts de persuasion. En effet, alors que ces organismes sont supposés être des acteurs majeurs de l'aide au développement, leurs dirigeants ont toujours été des représentants des pays les plus riches de la planète : la finance est une affaire trop sérieuse pour qu'on y fasse participer ceux qui en ont besoin¹. Il est question que les futurs patrons de ces organismes soient issus des pays émergents. Ne nous y trompons pas : ce ne sera pas la richesse laissant du pouvoir à la pauvreté, ce sera le salut contraint de la richesse ancienne à la richesse émergente.

Par ailleurs, les interlocuteurs nationaux de ces institutions internationales sont des argentiers : ministres des finances et directeurs de banques centrales, qui agissent nécessairement en relation avec les milieux d'affaires. Tout cela est de bon ton, parfois enveloppé de considérations humanistes, mais les affaires sont les affaires.

La crise dans laquelle nous nous débattons encore n'a pas infléchi les doctrines. Le « Bilan de santé économique de la France », mis en ligne à l'été 2010 par le FMI, en témoigne : « *Pour accroître la compétitivité de l'économie française et mettre à profit l'expansion du commerce international, il faut de nouveau privilégier les mesures propres à modérer la croissance des coûts salariaux, intensifier la concurrence et promouvoir l'innovation* » ... « *la modération du salaire minimum devrait être poursuivie afin d'établir progressivement une échelle des salaires incitative pour les jeunes et les travailleurs peu qualifiés.* ». Une « *déréglementation plus poussée des marchés des produits* » et « *une plus grande libéralisation, y compris dans les services professionnels* » seraient « *de nature à accroître l'efficacité économique et le bien-être* ». On appréciera tout particulièrement la

¹ Cette exclusive est le propre des institutions financières. Elle n'a pas cours pour l'ONU ni pour d'autres institutions qui ne risquent pas d'interférer avec les affaires vraiment sérieuses ...

vocation « *incitative* » de l'échelle des salaires. Mais du moment que l'on nous assure que cette potion est pour notre « *bien-être* » ...¹

On peut aussi citer le tout récent et très éclairant rapport sur la situation économique et financière de la Libye en 2010, publié en anglais sur le site du FMI le 15 février 2011 : « *Les directeurs exécutifs (du FMI) saluent la forte performance macroéconomique de la Libye et ses progrès dans le renforcement du secteur privé* ».

Dans le même temps où le FMI tressait ainsi des lauriers au régime libyen, les agences financières dégradait les notes de la Tunisie et de l'Égypte, cadeau de bienvenue aux peuples en révolte ! Logique imparable, mais on ne peut pas mieux illustrer les extrémités auxquelles la prétendue régulation par les marchés financiers pourrait entraîner la communauté internationale.

Rappelons que Liberté et Libéral ont la même racine (du latin Liberalis, généreux, noble, libre ...) et constatons qu'il est parfois fait un bien mauvais usage du second vocable.

Les doctes conseils du FMI émanent d'un organisme dont on peut dire qu'il a globalement failli à la mission qui lui avait été confiée, en dépit des moyens conséquents mis à sa disposition. Il faut en effet rappeler que la vocation primordiale du FMI était de contribuer à la régulation des marchés afin d'éviter le retour des grandes crises économiques et financières. En pratique, le FMI est devenu le champion de la dérégulation, avec le résultat que l'on connaît : les crises sont devenues récurrentes et de plus en plus dévastatrices.

Et c'est pourtant vers cet organisme que se tournent les espoirs de nos gouvernants. Le dernier G20, qui a brillamment témoigné de l'incapacité des Etats membres à s'accorder, a renforcé les moyens et pouvoirs du FMI : on ne change pas une équipe qui perd.

Ersatz de gouvernement mondial, mais sans la moindre légitimité démocratique, le FMI, qui fonctionne avec nos contributions, va donc pouvoir continuer à prêcher la dérégulation et la rigueur².

L'un des aspects majeurs de ce corps de doctrine est qu'il traite le travail comme une marchandise parmi d'autres, confiée aux bons soins du marché et soumise sans restriction à la loi de l'offre et de la demande. Dans les temps de grand chômage, il serait donc légitime de baisser le coût du travail. Pour les libéraux purs et durs, une bonne dose de chômage (7 à 8 %) n'est pas à dédaigner, car elle calme les revendications salariales, tous les « filets de sécurité » (salaires minimaux garantis, indexations sur les prix ou sur la productivité³) sont à proscrire et les secours aux laissés pour compte nuisent à l'harmonie des équations fondamentales.

Outre que cette théorie « mécaniste » est simpliste, car le marché du travail est bien loin d'avoir la fluidité qu'on lui attribue ainsi (distorsions selon les métiers, distorsions selon les régions ; des offres pléthoriques peuvent coexister avec des pénuries), elle place l'être humain au même rang que n'importe quelle autre ressource économique,

¹ En ce qui concerne le rétablissement des budgets publics, on cherchera vainement dans ce rapport la moindre mention de nouvelles pistes à explorer du côté de recettes (niches fiscales improductives ou inéquitables, taxation des revenus et profits exorbitants, ...).

² Certaines institutions internationales, à vocation non financière, ne partagent pas ce credo. Selon l'OIT (Organisation Internationale du Travail, « Rapport mondial sur les salaires »), la stagnation des salaires dans les pays occidentaux serait à la fois un effet et une cause de la crise et la persistance de cette politique handicaperait lourdement la reprise.

³ En France, le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti, indexé sur les prix) a été instauré en 1950. Il a été remplacé en 1970 par le SMIC (salaire minimum de croissance, indexé sur la productivité).

en oubliant que, s'il est effectivement un acteur de la vie économique, il en constitue la finalité et devrait surtout en être le bénéficiaire. Même Henry Ford 1, peu suspect de déviationnisme gauchiste, n'était pas allé aussi loin : « *Je paie mes salariés pour qu'ils achètent mes voitures* ».

L'ouverture inconditionnelle des frontières a mondialisé l'espace de concurrence sur le marché du travail, soumettant les salariés du monde entier à la pression du moins-disant social.

La mondialisation : un concept flou, mais dominant, au service d'un maître insaisissable, le marché

Il faut s'accorder sur ce que l'on entend par mondialisation.

S'il s'agit de la possibilité qui est désormais la nôtre de se déplacer à peu près partout sur la planète, de faire connaissance d'autres pays et d'autres peuples, de communiquer en temps réel avec l'autre bout du monde, on peut convenir qu'il s'agit d'une évolution inéluctable, porteuse de progrès mais aussi de quelques risques à contrôler (pollution, nivellement des civilisations et des cultures, ...).

Constatons en tout cas que, contrairement à ce qui est parfois prétendu, ce brassage et ces échanges n'ont pas terrassé le dieu de la guerre, qui continue à s'activer, sous de nouvelles formes (terrorisme, conflits larvés, non déclarés).

La mondialisation évoque aussi la constitution d'un espace économique et financier affranchi des barrières douanières et autres restrictions aux échanges. C'est à ce volet de la mondialisation que nous nous intéressons. Il est le fruit de conceptions économiques radicalisées de la mouvance libérale.

On peut enfin aborder la mondialisation sous l'angle des institutions internationales qui tentent d'introduire une régulation planétaire, que l'on pourrait supposer conçue pour le bien de tous.

Pour résumer crûment l'articulation entre ces trois niveaux, on peut dire que, dans le contexte général d'un brassage technologique et culturel inéluctable, les instances de régulation internationale se sont mises au diapason et au service de la radicalisation du libéralisme à l'échelle de la planète, avec les résultats que nous pouvons constater.

Cette allégeance universelle et inconditionnelle est un phénomène peut-être sans précédent dans l'histoire économique et sociale. Pour beaucoup, désormais, la mondialisation est un objectif ou une panacée. Pour presque tous, elle est irréversible et ne se discute plus dans son principe. Nous serions donc en face d'une donnée intangible, avec laquelle œuvrer si l'on y est favorable, ou composer si l'on est moins enthousiaste.

Il serait facile mais fastidieux de multiplier les citations qui témoignent de cet état de fait. Deux exemples seulement pour illustrer cette pandémie :

Notre ministre de l'enseignement et de la recherche a justifié comme suit l'importance attachée au classement mondial des universités : « *On a rappelé que le classement de Shanghai était certes critiquable mais que, puisqu'on ne pouvait changer les indicateurs dont nous n'étions pas maîtres, il valait mieux les retourner*

en notre faveur (...) C'est la mondialisation. On ne peut s'en abstraire et nous devons donc gagner des places. ». Opinion validée au plus haut niveau de l'Etat français puisque notre Président s'est inquiété sur TF1, le 10 février 2011, de notre position dans ce « *fameux classement* ».

S'il est un domaine dans lequel on peut s'affranchir assez largement des contraintes de la mondialisation, c'est pourtant bien celui de l'enseignement. Peut-on vraiment juger nos établissements d'enseignement supérieur, comme le fait le classement de Shanghai¹, selon le nombre de prix Nobel dans leur corps enseignant et l'abondance de leurs publications de recherche en langue anglaise ? Nos universités doivent-elles fonctionner comme des clubs de football et recruter des stars à l'étranger, à grands frais mais sans charge de travail réelle, à seule fin d'améliorer leur score ? En tout cas, elles sont nombreuses désormais à mettre l'accent sur la « communication » afin de vendre leur « marque ». Le langage du « marketing », après avoir investi le monde de la politique, a donc gagné celui de l'enseignement ...

Le parti socialiste français a publié à l'été 2010 un texte intitulé « Nouveau modèle de développement économique, social et écologique », prônant le « juste échange » plutôt que le « libre-échange » mais, selon *Le Monde* du 16 décembre 2010, Pierre-Alain Muet, secrétaire national et président du conseil d'analyse économique du PS, précise « *Nous sommes pour une mondialisation responsable et politique. (...) Nous sommes opposés au protectionnisme* ».

Il va pourtant falloir choisir.

En attendant, son altesse le marché règne en maître.

Le terrain de jeu économique et financier a été étendu au monde, avec pour règle du jeu de ne pas en avoir (« déréguler »). A défaut de s'entendre pour gouverner, les Etats se sont accordés pour se laisser gouverner. Les manettes ont été laissées à un pilote insaisissable, sans visage et sans âme : le marché, autorité à laquelle les gouvernants et les institutions financières internationales se réfèrent constamment. Citons par exemple Jean-Claude JUNCKER, président de l'Eurogroupe, à propos de la pression des marchés financiers sur la situation économique de la Grèce² : « *Si les marchés mettent en cause la crédibilité de la démarche grecque, des mesures additionnelles devront être prises* ». En clair : la Grèce, et avec elle l'Union européenne, prendra ses ordres auprès des marchés. Il faut bien sûr faire la part du pragmatisme contraint, dans un contexte critique à court terme, mais un tel témoignage public d'allégeance en dit long sur la nouvelle hiérarchie des pouvoirs !

Cette domination du marché est facilitée par les moyens dont disposent les lobbies de l'industrie financière - que l'on sait très présents de longue date aux USA mais qui le sont désormais tout autant au sein de l'Union européenne³ - et par la technicité et l'évolutivité des mécanismes spéculatifs, qui conduisent les fonctionnaires à introduire de nombreux représentants des entreprises concernées au sein même de leurs comités⁴.

1 Le classement de Shanghai n'est pas le seul outil international de « ranking » des grandes écoles. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs organismes privés (ACSB, EFMD, EMBA ...) se sont autoproclamés « certificateurs » et délivrent ou non leur sésame aux établissements d'enseignement, qui se soumettent à leurs investigations et à leurs verdicts avec une patience et une docilité confondantes.

² *Libération*, 12 février 2010

³ Voir notamment sur ce point les études menées et publiées par Alter EU.

⁴ C'est ainsi que l'Europe s'est intégralement alignée sur les normes comptables (IFRS) définies par une association professionnelle privée, dominée par les cabinets anglo-saxons, l'IAS Board (règlement CE n° 1725/2003).

Parole d'expert ...

Pour conclure ce constat, il nous a semblé intéressant de donner la parole à un acteur emblématique de l'ultralibéralisme, qui a le mérite de ne pas être porté sur la langue de bois : George Soros.

George Soros, s'est fait une réputation solidement établie de spéculateur financier, notamment à l'occasion de la crise de la livre sterling, en 1992. Il vient d'apparaître en deuxième place dans le palmarès des grands fonds spéculatifs des USA pour le second semestre 2010, lesquels ont réalisé, en 6 mois, un total de 28 Md \$ de profits.

Dans son ouvrage « *On Globalization* » (2002), il écrit : « *Le commerce international et les marchés financiers globaux ont fait la preuve de leur capacité à créer de la richesse, mais ils ne sont pas en mesure de satisfaire un certain nombre de besoins sociaux. Parmi ceux-ci, on trouve le maintien de la paix, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions de travail ou le respect des droits de l'homme : ce que l'on appelle, en somme, le bien commun* ».

Rude jugement, émis par un orfèvre en la matière¹.

DIVERSIONS ET RESISTANCES

Avant d'aborder, au chapitre « Pouvoir et Territoire », le sujet qui est au cœur de notre réflexion, à savoir les nécessaires remise en ordre des pouvoirs politique, économique et financier et remise en cohérence des territoires sur lesquels ils s'exercent, nous allons tenter d'illustrer la variété et l'étendue des initiatives, individuelles ou collectives, qui visent à résister au système économique et social qui a établi sa domination sur le monde, ou à en limiter les dégâts.

Nous ne prétendons pas épuiser ce vaste sujet. Nous voulons seulement en donner quelques exemples, en apprécier la portée et, parfois, l'ambiguïté.

Ambiguïté en particulier pour ce que nous avons appelé les « diversions », dont certaines relèvent plus de la cosmétique que de l'action de fond. Dans ce cas, les réalités économiques et sociales ne changent guère et l'on se contente d'agir à la surface des choses, sur l'emballage, le vocabulaire ...²

Les actions les plus authentiques ne sont pas nécessairement celles dont on entend le plus parler. A partir d'un certain degré d'audience, le marketing s'empare du filon, permettant à des opérateurs économiques lourdement engagés par ailleurs dans la

¹ On peut rapprocher cet avis éclairé de celui émis par John Maynard Keynes (1889-1946) : « *Le capitalisme est cette croyance étonnante que les plus mauvais des hommes feront les pires des choses pour le plus grand bien de tous.* » J.M. Keynes a fait date dans l'histoire de la pensée économique en légitimant l'interventionnisme étatique. La crise de 1929 allait ouvrir un vaste champ d'expérimentation à ses théories. Quoique libéral convaincu, il faisait preuve, non sans humour, d'une louable lucidité.

² La Lettre BNP Paribas de février 2011, destinée aux particuliers, illustre pleinement cette approche Marketing. Sur 4 pages, l'une est consacrée à « BNP Paribas soutient le micro crédit » (pour 9 M € en 2010, à comparer aux Md € des affaires sérieuses que nous avons évoquées par ailleurs), deux nous proposent de nous « protéger des aléas de la vie » (accident, maladie, décès ...), et la dernière vante les « maisons respectueuses de l'environnement ». On reste confondu par tant de sollicitude ...

frénésie financière (paradis fiscaux, spéculation sur les biens de première nécessité) de s'offrir à peu de frais une image sociale ou environnementale. Il peut arriver ainsi que le micro crédit et l'investissement socialement responsable, soient détournés de leurs objectifs déclarés. Ces fleurs bleues ne pèsent pas lourd dans la jungle économique mais les « communicants » en font de jolis bouquets, qu'ils mettent en vitrine ...

Les « résistances » sont moins exposées à cette critique, mais elles peuvent avoir des effets secondaires non désirés. En effet, ces initiatives, lorsqu'elles concourent au dépérissement de la puissance publique, par la perte de ressources fiscales due à l'économie parallèle par exemple, ou lorsqu'elles tentent de suppléer à son désengagement (associations caritatives), contribuent, aussi paradoxal que cela puisse paraître, au succès du « moins d'Etat » cher aux ultra libéraux. Sans méconnaître la légitimité de ces démarches ni le rôle salubre des bénévoles qui, jour après jour, sur le terrain, tentent de soulager les grandes détresses, il faut donc agir aussi en amont, à la racine du mal. Nous ne devons pas accepter que la générosité et le dévouement soient abusivement exploités comme soupape de sûreté, et donc comme facteur de pérennisation, du système qu'ils combattent. La charité, qui agit sur les effets ne doit pas être mise à profit pour s'exonérer de l'action sur les causes.

Quelques diversions pour amuser la galerie

Des initiatives politiquement correctes se développent aux marges du système. Nous en évoquerons trois, l'investissement socialement responsable, le micro crédit et le développement durable.

Elles ont à ce jour peu d'impact ou, lorsqu'elles se développent, elles sont victimes de leur succès : les grandes firmes se bousculent au portillon et finissent par être labellisées. Sans que la bonne foi ni la bonne volonté de leurs promoteurs puissent être mises en question, le risque est grand d'assister alors à un détournement des objectifs initiaux.

L'investissement socialement responsable (ISR)

Selon une étude de l'ISR (forum européen de l'Investissement Socialement Responsable), les placements éthiques auraient bondi de 87 % entre 2007 et 2009 et représenteraient désormais 5.000 Md €, soit 10 % de la gestion d'actifs en Europe. Quand on creuse un peu, on constate que la notion d'éthique recouvre ici une grande variété de critères, plus ou moins contraignants et vérifiés, allant du respect de l'environnement à la bonne gouvernance. Cette dérive vers l'auberge espagnole a conduit l'ISR elle-même à définir un noyau dur de projets supposés vraiment conformes, lesquels ne représenteraient plus que le quart de l'enveloppe totale. Ajoutons que certains investisseurs privilégient cette filière pour la seule raison qu'ils la jugent moins risquée. Alors : investissement responsable ou investissement raisonnable ?

Le micro crédit

Le micro crédit est obligé de naviguer entre deux logiques : celle du profit, auquel cas il ne peut couvrir son risque qu'en pratiquant des taux usuraires, et celle de la

bienfaisance, auquel cas il ne peut survivre que grâce à un apport considérable de dons et de bénévolat. Il ne s'agit donc pas d'une « autre façon de pratiquer le capitalisme ». Il s'agit de petits prêts coûteux ou de philanthropie.

Contrairement à une idée reçue, le micro crédit ne concerne pas seulement le financement de projets. Il s'étend aussi aux prêts à la consommation, parfois consentis pour permettre de fêter « dignement » un événement familial. Aucune activité nouvelle ne vient alors supporter les remboursements et un cycle infernal « j'emprunte pour rembourser » peut s'enclencher.

L'intérêt des grands investisseurs pour ce secteur (plus de 100 % de croissance annuelle de 2004 à 2009 ; 7 Md \$ d'en-cours) a de quoi inquiéter. SKS, première société indienne de micro finance, a été introduite en bourse en août 2010 (opération à 215 M €), quelques semaines avant que les méthodes et règles de gestion de ce secteur d'activité génèrent un fort mouvement de contestation en Inde.

La multiplication des cas de surendettement commence à rappeler fâcheusement, même si les montants sont plus réduits, la crise du crédit immobilier aux USA.

Serge Maître, secrétaire général de l'AFUB (Association française des usagers des banques), considère que, en France, « *Pour le moment, le micro crédit reste un ghetto (...). Les banques s'en tirent bien : elles appliquent un taux courant pour ce crédit qui est pourtant à destination sociale, les associations leur servent gratuitement de courtiers et le nombre de défauts de paiement est faible. C'est pour elles un marché de niche et une opportunité* ». ¹

Le développement durable

Parmi les grandes entreprises, laquelle n'a pas aujourd'hui son estampille « développement durable » ? Comment ne pas voir pourtant que ces deux termes sont largement antinomiques ? Le « développement » que l'on nous propose est le frère jumeau de cette fameuse « croissance » que l'on espère toujours plus soutenue. Ce modèle-là est de toutes manières énergivore. En l'état actuel des technologies, il nous laisse le choix entre une exploitation de plus en plus risquée d'énergies fossiles en voie d'épuisement et les dangers de l'énergie nucléaire. Les résultats les plus « durables » de ce « développement » seront les déchets nucléaires (et peut-être les centrales, qui se révèlent bien coriaces à démanteler) et les conflits pour la maîtrise des ressources énergétiques.

Des îlots de résistance

Les stratégies de résistance consistent à adopter des comportements, individuels ou collectifs - économie sociale et solidaire, commerce équitable, troc et monnaies régionales - qui sortent de la logique marchande ou monétaire du système en place. La problématique de l'économie parallèle, qui relèverait aussi de ce chapitre, a déjà été évoquée.

Sans doute faudrait-il aussi parler ici du syndicalisme. Nous nous contenterons de souligner qu'il est à la fois un sujet de déception et d'espoir.

Déception parce que le syndicalisme, au moins en France, a trop perdu en crédibilité et en représentativité pour contrer efficacement les excès de l'ultralibéralisme.

¹ Cité par la revue *Convergence*, du Secours populaire français. Février 2011.

Déception aussi parce que, pas plus que les milieux politiques, il n'a réussi à se faire entendre en tant que grand contributeur à un projet social européen. Désuni, parfois corporatiste, il ne fait guère le poids face à un milieu économique qui agite la menace du licenciement ou de la délocalisation.

Espoir parce qu'une puissante représentation européenne des travailleurs, si elle parvenait à s'organiser, aurait un rôle éminent à jouer dans la mise en place d'une solidarité sociale européenne.

Les comportements individuels

La mise en conformité de nos comportements avec nos convictions est l'action individuelle la plus immédiatement accessible. Elle peut revêtir de multiples aspects :

- mode de vie économe en énergie et respectueux de l'environnement ;
- comportement d'achat privilégiant les produits et services issus de filières sélectionnées ;
- partage de ses propres ressources avec des personnes démunies : dons, hébergement, ...
- participation à des syndicats, associations, mouvements ... ; l'adhésion à une AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) peut par exemple traduire une triple aspiration : santé, préservation de l'environnement, soutien à l'agriculture « paysanne ».

Et le vote bien sûr ! Surtout si l'on redonne aux électeurs le sentiment que leur vote a quelque chance d'avoir une influence réelle sur le cours des événements parce que le pouvoir politique aura récupéré la plénitude de ses moyens d'action.

Quelque soit le système politique et économique en place, les comportements individuels peuvent être la cause mais sont aussi la condition de toute évolution profonde. Lorsque des convictions sont partagées par un grand nombre de personnes, et lorsque celles-ci agissent de façon convergente - grève, boycott, ... - elles peuvent mettre en mouvement des forces irrésistibles.

Ce que l'on a coutume d'appeler Révolution est l'expression ultime et violente de cette force. Les révolutions rencontrent un terrain favorable lorsque la perception d'injustice s'accroît et que le pouvoir en place n'est pas en situation d'y remédier, soit qu'il ne le veuille pas - ce peut être le cas des dictatures - soit qu'il ne le puisse pas - ce qui pourrait devenir le cas de nos démocraties si elles ne se donnent pas les moyens de remettre les questions sociales au cœur de leurs programmes d'action.

L'économie sociale et solidaire (ESS)

L'économie sociale et solidaire est réputée constituer une tentative pour introduire une troisième voie, entre le secteur public et le secteur privé marchand.

Selon l'INSEE (CLAP 2006, publié en juillet 2008), la répartition des emplois salariés en France serait la suivante¹ : 64,6 % pour le secteur privé, 25,6 % pour le secteur public et 9,8 % pour l'économie sociale et solidaire (non compris les bénévoles, qui constituent le gros des troupes dans le milieu associatif). Il ne s'agit donc nullement d'un phénomène marginal, d'autant plus que la croissance de l'emploi y est devenue sensiblement plus rapide que dans les autres secteurs.

¹ Pour des raisons méthodologiques, les statistiques disponibles ne couvrent pas à ce jour la totalité de l'emploi des secteurs comparés, mais cela ne remet pas en cause les ordres de grandeur fournis.

Les contours de l'ESS sont délimités sur des bases statutaires : associations et fondations ayant une fonction d'employeur, mutuelles et coopératives. On y trouve à la fois :

- des entrepreneurs individuels, des PME ;
- de très grandes entreprises dont certaines ne se distinguent plus guère de leurs consoeurs de droit commun car, rançon du gigantisme, la fibre participative et sociale s'y est sérieusement effilochée ;
- des ONG ;
- d'authentiques opérateurs sociaux, sans lesquels la misère profonde n'aurait plus de recours.

En France, les associations et fondations représentent 80 % des emplois de l'ESS.

On notera, peut-être avec surprise, que, en-dehors de l'action sociale stricto sensu, le secteur de prédilection de l'économie sociale et solidaire est la finance/assurance, dont elle occupe plus du tiers des effectifs ; cela représente 252.000 salariés (sur 2,1 millions pour l'ensemble de l'ESS). Le Crédit mutuel, le Crédit agricole et le groupe BPCE (Banques populaires - Caisses d'Épargne) représentent à eux seuls près de 2/3 de cet effectif.

Nous avons vu que le Crédit agricole fréquentait assidûment les paradis fiscaux et qu'il participait activement à la spéculation sur les matières premières agricoles. Les projets qu'il finance ne font pas toujours bon ménage avec un slogan publicitaire qui, par ailleurs, ne fleure plus guère le terroir : « it's time for green banking »¹. Difficile d'accorder tout cela avec l'économie sociale et solidaire et avec le développement durable.

Le Crédit mutuel n'est pas en reste. Selon le journal Les Echos, son PDG aurait été le banquier français le mieux payé en 2008, année mémorable pour le système bancaire en général et le Crédit mutuel en particulier, avec une chute de 84 % du résultat net.

Quant au groupe BPCE, les conditions de nomination de son dernier Président nous éloignent un peu de la « gestion démocratique et participative » qui, selon le CRESS Rhône-Alpes (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) ferait partie des critères distinctifs de l'ESS.

Laissons donc l'économie sociale et solidaire aux dizaines de milliers de petites structures et associations qui en sont les dignes représentantes.

Des passerelles existent entre l'ESS et les autres acteurs économiques : soutien de projets par des fondations issues de grandes entreprises privées ; contrats de services avec l'Etat ou des collectivités territoriales. Ces liens ne sont pas sans risque car deux dérives sont à craindre dans une période de grandes contraintes budgétaires, où les contributions publiques sont soumises à de fortes pressions :

- restreindre la couverture publique des besoins non solvables en comptant sur la générosité et le bénévolat associatifs ;
- confier les besoins solvables aux lois du marché, en favorisant le développement de « produits » d'assurance et d'assistance ; nous en avons déjà parlé.

Le commerce équitable

¹ Projet de centrale à charbon Medupi, en Afrique du Sud.

Selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), les dons des pays occidentaux aux pays pauvres se sont élevés à 123 Md \$ en 2009¹, à comparer aux 6.200 Md \$ (2008) que représentent les exportations des pays en développement. Il y aurait donc beaucoup plus à attendre d'une organisation équitable des échanges que d'une hypothétique augmentation des dons.

Le « commerce équitable », dont les premières expériences remontent à la fin des années 60, s'inscrit dans cette philosophie. L'existence même de ce concept a le mérite d'appeler l'attention sur le caractère non équitable des flux dominants, mais son succès a pu aussi susciter des abus. Des millions de roses sont produites au Kenya (et dans quelques autres pays en développement), à grand renfort d'eau - ressource rare dans ce pays - et de pesticides, avant d'être acheminées par avion à Amsterdam d'où elles sont réexpédiées, à nouveau par avion mais cette fois-ci avec le label d'origine « Pays-Bas », un peu partout dans le monde. Une partie de ce trafic bénéficie du label « commerce équitable ».

Rechercher une amélioration des termes de l'échange est un objectif louable mais il ne faut pas que cela prenne le pas sur le développement des échanges locaux, porteurs d'une meilleure autonomie et d'une meilleure sécurité pour les populations concernées, notamment par le biais du maintien des cultures vivrières.

Troc et monnaies complémentaires

Nous faisons ici référence à des modalités d'échange qui s'affranchissent des circuits monétaires classiques. On y trouve aussi bien les bons d'achat créés par les entreprises commerciales² que les trocs de biens et/ou services entre particuliers ou les expériences de monnaies locales menées un peu partout dans le monde.

Les expériences de troc et de monnaie locale sont à prendre en compte dans ce bref inventaire des « diversions et résistances » car elles résultent le plus souvent d'initiatives locales visant à satisfaire des besoins non couverts par les circuits économiques classiques, dans le respect de critères sociaux ou environnementaux. Aucune de ces expériences ne vise à supplanter la monnaie officielle. L'objectif est toujours d'agir en complément de celle-ci et de façon non concurrentielle.

A ce jour, la portée de ces expériences est limitée³, mais elles ont le mérite de démontrer que l'innovation en la matière est possible et qu'elle peut être fructueuse. Elles font en outre apparaître que l'échelon régional est particulièrement pertinent pour développer de tels mécanismes sociaux, ce qui confirme que les régions devraient être appelées à jouer un rôle croissant dans la construction d'une Europe sociale et innovante.

¹ Soit environ le tiers des subventions versées par les pays riches à leurs propres activités agricoles.

² Les bons d'achat - « miles » des compagnies aériennes, par exemple - relèvent plus du marketing que de l'innovation sociale. Leur seul point commun avec les autres modalités est qu'ils génèrent une capacité de « pouvoir d'achat ».

³ Bernard Lietaer et Margrit Kennedy, dans leur ouvrage « Monnaies régionales. De nouvelles voies vers une prospérité durable » (Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 2008), fournissent les informations suivantes : « *Peu de participants déclarent couvrir plus du tiers de leurs besoins en utilisant des monnaies locales. D'un point de vue macroéconomique, les systèmes monétaires complémentaires ne couvrent pas plus de 1% des échanges régionaux. Nous estimons qu'un système régional digne de ce nom devrait être potentiellement capable de couvrir de 10 % à 30 % des échanges économiques au sein d'une région.* »

POUVOIR ET TERRITOIRE

Il n'y a aucune fatalité aux errements actuels. Ils sont le résultat d'une conjonction historique entre l'émergence de théories économiques ultralibérales, l'arrivée au pouvoir dans les pays anglo-saxons de partis conservateurs aspirant à les mettre en oeuvre, la conversion du FMI et de la Banque mondiale à ce nouveau credo et l'anesthésie de l'esprit critique résultant, en occident, dans les années 70, des 3 décennies de croissance sans heurts qui ont succédé à la seconde guerre mondiale. Le mouvement qui en est résulté, conforté par l'échec sur le terrain des théories collectivistes, a tout emporté sur son passage, y compris l'adhésion plus ou moins enthousiaste des pays socialistes, sociaux-démocrates ou travaillistes. En France, la gauche, venue au pouvoir en 1981, s'est ralliée dès 1982 à une politique dite de rigueur ; par la suite, tous les gouvernements français, de gauche comme de droite, maintiendront ce cap.

Trente ans après, le bilan du grand virage libéral ne fait pas honneur à ses prophètes : trop de crises, et trop de misère côtoyant trop de richesse. L'intégrisme libéral domine encore, parce que tout a été mis en place pour qu'il règne durablement. Le marché continue à distribuer ses bonnes et mauvaises « notes » et nos gouvernants, après l'avoir, à grands frais, sauvé de la déconfiture, sont repassés sous ses fourches caudines.

Dans le même temps, on voit bien que les temps ont changé. L'édifice est lézardé, les crises ont démontré que l'autorégulation par le marché était un mirage et l'esprit critique gagne du terrain.

Pourtant, en pratique, rien ne change pour le moment. Pourquoi est-il si difficile de passer de la critique, qui commence à se faire jour, à l'action ?

Pour répondre à cette question, il faut bien comprendre que le politique ne peut agir fortement et durablement que si deux conditions primordiales sont satisfaites :

- les pouvoirs doivent être positionnés dans leur ordre légitime : le politique, le social, l'économique, servi et non asservi par la finance ;
- le territoire d'exercice de tous ces pouvoirs doit être identique.
-

La première condition est la moins difficile à restaurer. Le politique ne se dessaisit du pouvoir que s'il le veut bien. Ce que les lois et règlements ont fait ou laissé faire, des lois et règlements peuvent le défaire.

La seconde condition est beaucoup plus problématique et c'est à elle que nous allons nous intéresser maintenant.

Pour une concordance des territoires politique et économique

La mondialisation est entachée d'un vice congénital : la non concordance des territoires politique et économique¹. Un gouvernement qui ne peut plus contrôler l'ensemble des flux économiques et financiers sur son territoire de compétence perd une très large part de son pouvoir. Les lois du marché peuvent alors peser plus lourd que les lois locales. Si nous ne souhaitons pas que nos modes de vie, nos

¹ Jeffrey Sachs, dans son ouvrage *Common Wealth* : «*Le paradoxe d'une économie mondiale unifiée et d'une société mondiale divisée pose la plus grande menace à la planète car il rend impossible la coopération nécessaire pour résoudre les problèmes qui subsistent.*»

mécanismes de solidarité, demeurent sous le contrôle de la « main invisible », c'est de cette discordance qu'il faut s'affranchir.

Pour tous ceux qui respectent les nouvelles tables de la loi « ultralibérales »¹, le combat est inégal entre le financier, l'économique et le politique.

Pour le financier, grâce aux télécommunications et à l'informatique, l'unité de temps pour décider et agir est la milliseconde et le terrain de jeu le monde². Ce goût de la finance pour les grands espaces n'est pas nouveau mais pendant un temps il lui a fallu transgresser des interdits pour l'assouvir. Désormais, la route est largement dégagée et il n'y a plus guère besoin de transporter des valises.

Pour l'économique, l'unité de temps est de l'ordre du mois (il faut par exemple un peu de temps pour déplacer physiquement une usine) et le terrain de jeu est aussi le monde mais avec quelques viscosités : les barrières douanières sont tombées mais beaucoup de pays ont maintenu ou développé des obstacles divers au libre-échange (réglementations sanitaires et autres).

Quant au politique, dans nos démocraties, les processus électifs et décisionnels font que son unité de temps est de l'ordre de l'année, avec un terrain de jeu circonscrit au territoire national. Seules les dictatures s'affranchissent de ces contraintes : les décisions s'y prennent vite et la propension à accroître le terrain de jeu y est forte...

Sans doute n'est-il pas inutile d'illustrer à nouveau ce combat inégal. Nous en donnerons deux exemples.

Nous avons déjà rappelé que la France avait supprimé la taxation des plus-values de cession de titres de participation dans des filiales (après deux ans de détention) au motif que, à défaut, les holdings financières quitteraient notre territoire. Nous avons vu que le coût fiscal de cette disposition, adoptée sous la contrainte de la libre circulation des capitaux, est de l'ordre de 8 Md € par an. Dans le même temps, l'ouverture inconditionnelle de nos frontières nous soumet à la concurrence des pays à faible coût salarial et conduit nos propres industriels à expatrier leurs usines. Voilà comment, sous la pression de contraintes externes, des mesures gouvernementales peuvent aboutir, d'une part, à récupérer quelques financiers et, d'autre part, à licencier des milliers d'ouvriers. Nous ferons le crédit à nos gouvernants de n'avoir pas vraiment voulu cela, ni le coût social du chômage résultant de ces aberrations. Mais alors, gouvernement-ils vraiment ?

Autre exemple. Les injections de masse monétaire par les banques centrales ont sauvé le système bancaire, qui est à nouveau en situation de consentir des crédits. Mais les effets escomptés en matière de croissance de la consommation ne sont pas au rendez-vous. Ce qu'attendent les ménages à faibles revenus, qui ont la plus forte

¹ Il faut noter ici que l'épidémie ultralibérale a connu quelques notables exceptions. Certains des pays qui profitent le plus de l'expansion du commerce international sont restés à ce jour profondément dirigistes. Il en va ainsi par exemple de la République populaire de Chine, qui n'est libérale que là et quand cela lui convient. La patrie de naissance de l'ultralibéralisme n'hésite pas elle-même à l'accommoder à sa sauce : les USA sont passés maîtres dans l'art d'édifier des obstacles aux importations et de subventionner leur industrie ou leur agriculture quand ils le jugent nécessaire. Pendant ce temps, l'Europe, bon élève, s'administre consciencieusement la potion ultralibérale.

² En 1929, la crise boursière a mis 6 mois pour se propager des USA à l'Europe ; en 1987 : 6 heures ; en 2008 : 6 secondes...

propension à consommer, ce n'est pas de pouvoir accroître leur endettement, c'est de disposer d'un meilleur revenu. Pour aboutir à ce résultat, il faudrait accroître les salaires et/ou les transferts et aides au profit de cette population (ce sont précisément les mesures qui sont hautement déconseillées par le FMI dans son rapport sur la France mis en ligne à l'été 2010).

Le problème est que, du fait, là encore, de la perméabilité des frontières et de la désindustrialisation intensive qui s'en est suivie, il y a fort à craindre qu'une large part de cet accroissement de revenus profite à la consommation de produits importés et donc fort peu à l'économie locale.

Cette impuissance de nos gouvernements alimente la désillusion des citoyens à l'égard de la politique : tous les partis font à peu près la même chose car ils n'ont pas le choix. Cette pente est dangereuse car elle fait l'affaire des extrémistes et des chasseurs de boucs émissaires.

Pour mettre fin à cette situation, le préalable absolu est de remettre en concordance les territoires d'exercice des pouvoirs politique et économique financier.

Ceci ne se fera pas au niveau de la planète : dans l'horizon de temps qui nous reste pour affronter la montée des périls (grande pauvreté, surpopulation, énergie, eau, ressources rares ...), l'émergence d'un gouvernement mondial capable de nous conduire vers un monde meilleur est une chimère. Nous allons revenir sur ce point.

Le repli souverainiste de nos petits Etats ne l'est pas moins. Agir à cette échelle plutôt que dans le cadre d'une hypothétique fédération serait pourtant plus accessible, mais il faut être conscient des rapports de force : la France, qui ne représente plus que 1 % de la population et 4,5 % du PIB mondial, n'a pas, à elle seule, la possibilité de peser sur les destinées du monde qui pourtant, si rien ne change, seront aussi les siennes.

Le mythe du gouvernement mondial - Intérêts divergents et égoïsmes irréductibles

Peut-on croire à l'émergence d'un gouvernement mondial, apte à contrebalancer les excès et dérives que nous avons évoqués ?

Il est difficile de dégager des intérêts économiques communs entre des pays ayant des profils aussi radicalement différents que, d'une part et par exemple, la Chine, la Corée du Sud et le Brésil qui sont caractérisés par de forts taux de croissance, de faibles déficits budgétaires et un endettement marginal et, d'autre part, les USA, le Japon et la Zone euro, qui connaissent une situation inverse, avec des taux de chômage élevés.

Pendant longtemps, la Chine et les USA ont entretenu l'illusion d'une convergence, grâce à un fonctionnement en mode donnant-donnant qui a pu être caractérisé comme suit: « je t'achète tes T'Shirts, tu m'achètes mes T'Bonds » (obligations d'état à long terme). Mais le coût des guerres et des crises a fait exploser les déficits et le troc initial trouve ses limites. Contrairement à la Chine, dont le modèle de développement est fondé sur le commerce extérieur, soutenu par des salaires faibles

et un yuan sous-évalué¹, les USA, pendant la même période, ont fondé leur croissance sur l'endettement public et privé².

Dans ce contexte, sur quelle organisation internationale pourrions-nous compter pour gouverner le monde et arbitrer les différends de tous ordres qui vont se développer : compétition économique, système monétaire, accès aux ressources énergétiques et autres ressources naturelles ...³?

Les G8/G20 ?

Le G20 de Londres (novembre 2010) nous a rappelé, s'il en était besoin, que les points de vue des états membres sont divergents et que, ne serait-ce que pour des raisons électorales, chacun reste cramponné à ses intérêts nationaux immédiats. La composition du G8 est appelée à évoluer pour mieux représenter les nouvelles puissances, comme cela a été amorcé avec le G20⁴. Peut-on en attendre plus d'efficacité ? Il est permis d'en douter : il faudrait beaucoup de vertu aux puissances émergentes pour consentir des sacrifices au bénéfice des anciens empires, qui se sont bien servis du temps de leur domination.

Les institutions financières ?

La Banque Mondiale et le FMI n'ont pas de légitimité pour coordonner des politiques. Ils sont devenus des courroies de transmission de la libéralisation généralisée des échanges et de la dérégulation. Quand bien même ils ne seraient pas ralliés à ce dogme, avons-nous vraiment envie que le monde soit gouverné par un fonds monétaire et une banque ?

L'OMC ?

Il s'agit d'un organisme à vocation technique, promoteur infatigable de l'ouverture des frontières.

L'OCDE ?

Née OEEC, en 1947, avec pour vocation de coordonner l'exécution du plan Marshall, elle a désormais pour mission de « *renforcer l'économie de ses membres* » et de contribuer à « *la croissance des pays aussi bien industrialisés qu'en développement* », en promouvant le libre-échange et l'économie de marché. Elle ne comprend à ce jour aucun des pays émergents.

Les autres institutions internationales n'ont pas de vocation ou de pouvoir en matière économique et sociale. Elles ont assez à faire dans leur domaine propre de compétence. Pas plus que la SDN n'a pu éviter la seconde guerre mondiale, l'ONU n'est parvenue à pacifier le monde et ses résolutions sont bien loin d'avoir force de loi.

¹ La Chine a été accueillie au sein de l'OMC en 2001 sans qu'il lui soit demandé la moindre contrepartie, notamment en matière de politique de change.

² En 2010, le déficit commercial des USA s'est élevé à 498 Md \$, pendant que l'Allemagne et la Chine connaissaient respectivement des excédents de 211 et 183 Md \$.

³ Pour ne pas parler des conflits religieux et culturels.

⁴ La part des pays émergents dans le PIB mondial est encore largement minoritaire, mais c'est à leur part dans la croissance de ce PIB qu'il faut s'intéresser : au cours des 25 dernières années, la République populaire de Chine a connu une croissance moyenne de l'ordre de 10 %. Dès 2003, la Chine a été la première destination de l'investissement étranger.

Alors même que toutes les barrières économiques entre les états ont été abattues, aucun instrument de coordination mondiale des politiques économique et sociale n'est donc aujourd'hui en état de marche. Le chemin pour parvenir à une entente est à ce point semé d'embûches qu'une instance opérationnelle n'a aucune chance de naître dans un horizon de temps prévisible¹.

Une voie de salut : fédéralisme et régulation

Ce que nous ne croyons pas possible au niveau mondial aurait de meilleures chances de l'être au niveau d'une fédération régionale.

Une puissante fédération d'Etats, disposant d'un large marché intérieur et de garanties d'approvisionnement en énergie et autres ressources de base, pourrait développer avec succès une stratégie économique et sociale alternative qui, sans remettre en cause le principe de la libre entreprise, remettrait l'initiative économique au service de la société. Bien loin de se couper du monde, cette fédération pourrait entretenir des échanges fructueux et équitables tant avec les pays développés ou émergents qu'avec les pays pauvres.

L'exemplarité de cette démarche pourrait encourager d'autres peuples à s'engager dans la même voie.

Dans l'hypothèse où un tel ensemble politique arriverait à se constituer, encore faudrait-il qu'il puisse agir de façon suffisamment autonome. Pour cela, une régulation bien dosée des flux économiques, de marchandises et de capitaux, serait non seulement légitime mais aussi hautement souhaitable car, répétons-le, l'ouverture inconditionnelle des frontières prive les gouvernements d'une trop large part de leurs moyens d'action.

Et pourtant, cette régulation a désormais bien mauvaise presse.

Un seul exemple de cette sujétion : L'édition des 13-14 novembre 2010 de Ouest France, sous le titre « *Au risque de casser la croissance* », porte le jugement suivant : « *Séoul est le sommet de l'irrésolution consensuelle, de l'impuissance partagée à peine masquée sous de vagues promesses verbeuses ou de simples espoirs sans fondement* ». On ne peut que souscrire. On se prend à penser que l'auteur va émettre quelques doutes sur l'opportunité de l'ouverture inconditionnelle des frontières. Que nenni, voici la conclusion : « *Le premier risque de cette gouvernance mondiale désordonnée est évidemment de nourrir les crispations nationalistes et de faire renaître l'hydre protectionniste* ». Mais alors, si la gouvernance mondiale est illusoire et si une régulation aux frontières est un honteux déviationnisme, quel remède nous reste-t-il ?

¹ Cela ne doit pas empêcher, bien sûr, de soutenir toutes les initiatives susceptibles d'améliorer la coordination et la coopération entre les opérateurs publics et privés sur la scène mondiale. Certains s'y emploient avec talent. On peut citer à nouveau ici l'ouvrage « Pour une gouvernance mondiale, efficace, légitime et démocratique », de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, coordonné par Pierre Calame (Editions Charles Léopold Mayer - Paris - 2003) : « *Dans un monde dominé par un sentiment de chaos, voire de non-sens, où les gens et les peuples, de plus en plus nombreux, ont le sentiment d'être sur un bateau ivre, sans capitaine et sans carte, poussé par les vents puissants de la science et du marché, ballotté au gré des intérêts contradictoires, irrésistiblement poussé vers des crises catastrophiques tant au plan écologique qu'au plan politique, un bateau avec des premières classes où se tient une minorité et d'immenses soutes où sont entassées des majorités, l'objectif premier de la gouvernance mondiale est que les peuples de la Terre donnent un sens commun à leur commune destinée.* »

Cet exemple est emblématique de ce que l'on entend dans la plupart des débats :

- phase 1 : tout le monde se lamente sur les méfaits du libéralisme débridé, non contrôlé et sans frontières ;
- phase 2 : une petite voix s'élève pour dire que, après tout ..., un peu de régulation ... intelligemment dosée ...
- phase 3 : tout le monde se récrie et, avec une indulgence amusée, on explique au rêveur que l'on est ici entre gens sérieux ;
- phase 4 : on se quitte en formant des vœux pour que les antagonismes se résorbent, les parallèles se rejoignent et les montagnes se mettent en marche.

L'objection majeure à un nouveau « protectionnisme » est qu'il nuirait aussi aux exportations. C'est ne pas voir que le prix à payer pour le développement de ce commerce international est tellement élevé pour les populations que l'on peut parler de marché de dupe. Ce développement n'est en effet que l'une des facettes d'un système économique et social qui fait de la croissance et du profit des fins en soi. Dans ce contexte, l'ouverture des frontières soumet tous les pays à la pression de nouvelles zones de production toujours plus concurrentielles, avec une prime au moins-disant social. Ce ne sont pas seulement des produits que l'on importe, ce sont aussi des incitations à ne laisser au travail que la portion congrue de la valeur ajoutée. C'est à ce prix que chacun espère pouvoir sauver l'emploi sur son territoire national.

En Europe, certains pays, comme l'Allemagne, ont jusqu'à présent mieux tiré leur épingle du jeu, en conservant un fort potentiel industriel local. Pour combien de temps ? L'Allemagne a perdu en 2009 son rang de premier exportateur mondial, au profit de la Chine. Les commentateurs nationaux se sont réconfortés en faisant remarquer que la Chine exportait des biens de faible niveau technologique, produits sur des machines-outils importées d'Allemagne. Pense-t-on vraiment que la Chine va se contenter durablement de fabriquer des jouets, des meubles et des vêtements ? Et après la Chine, ce seront de nouveaux territoires qui apporteront des troupes fraîches pour cette lutte sans fin.

L'Europe unie : où en sommes-nous ?

L'Union Européenne n'est pas en état, aujourd'hui, de constituer ce premier pôle régional de résistance que nous appelons de nos vœux. C'est pourtant bien sûr à l'Europe que nous pensons.

Le souffle des précurseurs

Après avoir abondamment parcouru le terrain aride et parfois oppressant de l'économie et de la finance, et puisque nous allons parler de l'Europe, offrons-nous un petit plaisir liminaire en citant quelques textes déjà anciens mais dont le souffle nous parle encore.

Commençons par Victor Hugo : « *Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace,*

toutes nos provinces, se sont fondues dans la France ». Extrait d'un discours prononcé le 21 août 1849 devant le Congrès de la Paix à Paris (l'un des 4 congrès de la paix organisés dans la foulée du « printemps des peuples » de 1848). Et Victor Hugo ajoute : « *Et ce jour-là, il ne faudra pas quatre cents ans pour l'amener, car nous vivons dans un temps rapide, nous vivons dans le courant d'événements et d'idées le plus impétueux qui ait encore entraîné les peuples, et, à l'époque où nous sommes, une année fait parfois l'ouvrage d'un siècle ».* Pour 2249, nous sommes encore dans les temps, mais souhaitons effectivement que cela aille plus vite !

Après la guerre de 14-18, Aristide Briand a été l'un des hommes politiques les plus engagés dans la promotion d'une organisation européenne apte à conjurer le risque d'une nouvelle déflagration.

Son mémorandum du 1^{er} mai 1930, sur l'organisation d'un régime d'Union fédérale européenne, reste d'une actualité troublante : « *S'unir pour vivre et prospérer: telle est la stricte nécessité devant laquelle se trouvent désormais les Nations d'Europe. (...) Aux Gouvernements d'assumer aujourd'hui leurs responsabilités, sous peine d'abandonner au risque d'initiatives particulières et d'entreprises désordonnées le groupement des forces matérielles et morales dont il leur appartient de garder la maîtrise collective, au bénéfice de la communauté européenne autant que de l'humanité. »*

On connaît moins, peut-être, l'initiative de Winston Churchill consistant, en juin 1940, à proposer une fusion de la Grande-Bretagne avec la nation française.

Citons le Premier ministre britannique : « *A l'heure du péril où se décide la destinée du monde moderne, les gouvernements de la République française et du Royaume-Uni, dans l'inébranlable résolution de continuer à défendre la liberté contre l'asservissement aux régimes qui réduisent l'homme à vivre d'une vie d'automate et d'esclave, déclarent : Désormais la France et la Grande-Bretagne ne sont plus deux nations, mais une nation franco-britannique indissoluble. Une constitution de l'Union sera rédigée, prévoyant des organes communs chargés de la politique économique et financière et de la défense de l'Union. Chaque citoyen français jouira immédiatement de la nationalité anglaise. Chaque citoyen britannique devient un citoyen français. »*

Cet épisode, qui nous éloigne un peu de l'histoire de la construction européenne, a le mérite de souligner que, quand un désastre est là, ce qui paraissait incongru ou utopique l'instant d'avant, devient soudain pressant et peut-être possible. Charles de Gaulle, un peu contraint¹, relaiera cette initiative auprès de Paul Reynaud qui finira par l'accepter mais sera désavoué par son Conseil des ministres, alors que Winston Churchill était déjà en route pour la France. La suite est connue : Paul Reynaud démissionne et Philippe Pétain lui succède. Difficile bien sûr de savoir ce que cette union serait devenue à l'issue de la guerre, mais nul doute qu'elle eut changé le cours de l'histoire.

Les occasions manquées

¹ Selon ses Mémoires, Charles de Gaulle ne croyait pas à la pérennité de cette Union mais il comprenait son intérêt conjoncturel

Dans le cours même de la seconde guerre mondiale, à partir de 1943, en Italie, en France, en Allemagne, des mouvements clandestins se prononcent en faveur d'une paix fondatrice d'une fédération européenne.

Dès après la guerre, Winston Churchill - encore lui - prononce à l'université de Zürich, en 1946, un discours radicalement européen : « *Nous devons construire une sorte d'États-Unis d'Europe. (...) La première étape consiste à former un Conseil de l'Europe. Et de ce travail urgent, la France et l'Allemagne doivent ensemble prendre la direction. (...) Je vous dis donc : « Debout, l'Europe ! ».*

Le Congrès de La Haye donnera naissance, en 1949, au Conseil de l'Europe, à vocation plutôt juridique (Convention européenne des droits de l'homme, Cour européenne des droits de l'homme) et culturelle. Le Conseil de l'Europe rassemble aujourd'hui 47 pays.

Mais parallèlement, les plus ardents promoteurs de l'Europe se rendent assez rapidement compte que le temps d'une fédération n'est pas venu. En mai 1950, Robert Schuman et Jean Monnet présentent le projet de Communauté Economique Charbon Acier (CECA) comme un premier pas, franchi en 1952 : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait* ». L'échec du projet de Communauté Européenne de Défense sonnera le glas des ambitions d'intégration politique, et pour longtemps.

Dès lors, l'Europe allait avant tout se développer comme une zone d'intégration économique.

Des personnalités comme Charles de Gaulle et Konrad Adenauer auraient pu mettre le couple franco-allemand et leur prestige personnel au service d'un grand projet européen, mais ils ne le feront pas. De Gaulle, imprégné du culte de sa patrie et du désir de la servir, n'avait pas le même appétit pour l'Europe. Sa déclaration prophétique du 18 juin 1940 sur la conduite et l'issue de la guerre n'a pas été prolongée, après la victoire, par cet autre grand dessein. Ce rôle eut été à la dimension du personnage. Au lieu de cela, il lui a fallu batailler contre la « république des copains et des coquins » et son grand projet social, la participation, a été remis au rayon « lubies et utopies ».

Les premiers pas de ce qui allait devenir l'Union européenne ont imprimé à celle-ci une connotation économique qui ne s'est jamais démentie.

L'Union européenne - Quelques faits et chiffres

Les acquis de l'Union européenne sont nombreux. En ces temps de progrès de l'euro scepticisme (« L'Europe ne nous apporte que des contraintes supplémentaires. Elle ne nous protège pas contre les crises »), et avant d'exposer les frustrations d'un européen convaincu, il n'est pas mauvais d'en rappeler quelques-uns :

- un ancrage dans la paix et la constitution d'un couple franco-allemand qu'il faut espérer durables l'un comme l'autre ;
- des coopérations économiques réussies :
 - o la CECA ;

- la PAC, politique agricole véritablement fédéralisée¹, a permis l'autosuffisance alimentaire de l'Europe (mais avec des dégâts collatéraux en matière d'environnement et d'échange avec les pays pauvres) ;
- le développement accéléré du commerce intra européen, qui a contribué à la prospérité de tous les Etats-membres (multiplication par six entre 1957 et 1970) ;
- l'Euro ; dommage que le seul symbole évident d'intégration européenne soit d'ordre économique mais reconnaissons qu'il y a là un puissant levier de coordination et souhaitons qu'il perdure ;
- l'UE dispose de pouvoirs législatifs étendus, assimilables à ceux d'une véritable fédération, notamment dans le domaine des conditions de travail et d'emploi, de la concurrence, de l'environnement, des normes de qualité des produits... ; son appareil judiciaire constitue un niveau de recours désormais entré dans les mœurs européennes (Cour de Justice des Communautés Européennes, Cour européenne des droits de l'homme).

En contrepoint de ces réalisations notables, que constatons-nous :

L'Europe est peu ou mal représentée dans les institutions internationales. Elle n'est qu'observatrice à l'ONU, elle est absente du Conseil de sécurité. Elle n'est pas non plus membre du G8², même s'il lui arrive de participer à ses débats. Parmi les 4 Etats de l'UE qui en sont aujourd'hui membres (Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie), lesquels le seront encore dans une dizaine d'années ? Comment ne pas voir que tous défendraient mieux leurs positions s'ils pesaient du poids de l'Union européenne ? Mais encore faudrait-il avoir des positions communes.

Les institutions de l'UE ne peuvent pas forcer des industriels à s'entendre s'ils ne veulent pas le faire, a fortiori si chaque Etat encourage son poulain à la dissidence mais force est de constater que les pays de l'Union n'ont guère coopéré à l'émergence de champions industriels européens et que les services de la Commission ont parfois pu donner le sentiment de la contrecarrer, au titre de la lutte contre les situations monopolistiques.

En dépit de ses enjeux stratégiques, civils et militaires, le projet Galiléo (système européen de localisation par satellites) a été constamment soumis à rude épreuve, du fait de dissensions internes et querelles de préséance, qui ont facilité les manœuvres de retardement des pays détenteurs de systèmes déjà opérationnels (GPS pour les USA, GLONASS pour la Russie). La crise budgétaire intervient alors que le projet est au milieu du gué.

Dans le domaine fiscal, la généralisation de la TVA est la seule avancée à ce jour. Pour le reste, l'Europe accueille toute la palette chatoyante de l'ingénierie fiscale, publique et privée : diversité et complexité des systèmes d'imposition, dumping et paradis fiscaux ...

Nous avons souligné précédemment la disparité des situations et des intérêts sur la scène mondiale.

¹ Depuis 1962, l'essentiel des dépenses de la PAC est financé par le budget de l'Union (0,6 % du PIB de l'UE en 1990 et 0,4 % en 2010).

² Par contre, le G20 rassemble 19 Etats + l'Union européenne.

Il n'en va guère mieux au sein de l'Europe :

- la Grande-Bretagne défend essentiellement son statut de grande place financière mondiale ;
- l'Irlande, le « tigre celtique », a bâti une éphémère prospérité sur les fonds européens et le dumping fiscal, auquel elle ne souhaite pas renoncer ;
- certains états membres sont ou hébergent des paradis fiscaux ;
- l'Allemagne, maintenant que 3 générations ont estompé le traumatisme de la seconde guerre mondiale, réunifiée et apaisée, se réaffirme puissamment sur la scène internationale, forte de ses succès économiques et de sa rigueur budgétaire ;
- a contrario, de nombreux pays, dont la France, se sont très sensiblement éloignés des critères de Maastricht et vont avoir du mal à y revenir.

En 2010, le déficit extérieur de la France va avoisiner les 50 Md €, pendant que l'Allemagne enregistrera un excédent du même ordre. Notre déficit budgétaire sera de l'ordre de 8 % du PIB pendant que celui de l'Allemagne sera de l'ordre de 3,5 %.

Dans un contexte de crise à répétition de l'euro, les pays les plus riches ont clairement fait comprendre qu'ils refusaient de payer pour les autres. Il est un peu facile de les traiter de mauvais européens. En effet, la solidarité ne peut avoir de sens et d'efficacité que dans le cadre d'une union politique permettant de s'assurer que tous agissent dans le cadre et le respect d'une politique générale définie et conduite par des organes de gouvernement communs. En l'état actuel des institutions de l'UE, chaque Etat reste, en pratique, largement maître de la conduite de ses affaires et les vertueux craignent d'être tirés vers le fond par les laxistes.

Nous touchons là à l'une des difficultés essentielles de la construction européenne : En dépit des quelques progrès marqués par le Traité de Lisbonne, ses règles de fonctionnement - organes de direction, règles de vote - sont son premier handicap. Comment prétendre coordonner les décisions de 27 pays avec des principes qui paralyseraient une association de copropriétaires ou un club de pêche à ligne ?

Le Traité de Lisbonne a pu être présenté comme une avancée significative dans les processus de décision. Regardons cela de plus près.

Le Président de l'UE est élu à la majorité qualifiée par le Conseil Européen pour un mandat de deux ans et demi renouvelable une fois. Cette concession au principe de majorité ne coûte pas cher car le Président ne peut pas grand-chose et les chefs d'Etat ont pris soin de choisir une personnalité dont ils espèrent qu'elle ne leur ferait pas d'ombre.

L'Union européenne n'est toujours pas organisée pour peser sur la scène mondiale. C'est ainsi par exemple que l'UE peut être à la fois le premier bailleur de fonds de l'Etat palestinien (420 M € / an), tout en n'ayant que bien faiblement voix au chapitre sur ce théâtre de conflit.

Désormais dotée de la personnalité juridique, elle peut signer tous traités et conventions internationaux mais le Traité de Lisbonne, qui ouvre cette possibilité, en limite lui-même singulièrement la portée : « *Les dispositions concernant la politique étrangère et de sécurité n'affecteront pas les responsabilités ni les compétences de chaque Etat membre en ce qui concerne l'élaboration ou la conduite de sa politique*

étrangère, son service diplomatique national, ses relations avec les pays tiers et sa participation à des organisations internationales » !

Les traités successifs entretiennent ainsi l'illusion de vastes ambitions coopératives, mais ils les dénaturent dans la foulée en les assortissant de conditions restrictives. Selon que l'on est optimiste ou non, on peut considérer le Traité de Lisbonne comme une avancée décisive ou comme un programme minimum pour continuer à faire semblant d'y croire.

Quand il s'est agi de pourvoir au nouveau poste de Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (également Vice-Président de la Commission), le choix s'est porté sur Catherine Ashton, personnalité sans légitimité particulière sur les questions européennes et de nationalité britannique. C'est donc à l'un des pays les plus eurosceptiques de l'UE, non membre de la zone Euro ni de l'espace de Schengen, qu'est revenu ce poste hautement symbolique sur la scène mondiale¹.

Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la création de ce poste de Haut représentant ait rehaussé la stature internationale de l'UE. Selon les cas, ou bien l'Europe est inaudible ou bien elle s'exprime par plusieurs voies, pas nécessairement concordantes : le Haut représentant, le Président de la Commission, le Président du Conseil, les chefs d'Etat, leurs ministres des affaires étrangères ...

L'extension du domaine du vote à la majorité qualifiée fait partie des progrès substantiels apportés par le Traité de Lisbonne. Dommage que, pour rallier la Pologne au dispositif, il ait fallu en repousser l'application à 2014, voire 2017. Il faut croire que nous avons l'éternité devant nous. La règle de l'unanimité continuera de s'appliquer aux questions de fiscalité, de défense, de politique étrangère et de sécurité. Chaque État membre gardera un droit de veto pour sa contribution au budget communautaire et l'adoption du cadre financier de l'Union européenne.

Peut-être n'a-t-on pas assez prêté attention à la dissymétrie des règles selon qu'elles concernent le domaine économique et financier ou le domaine social ?

Pour le domaine économique et financier, les dispositions sont claires et leur application est sans ambiguïté : *« Les états membres et la Communauté agissent dans le respect d'une économie de marché ouvert où la concurrence est libre »* (Traité de Maastricht) ; *« toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers sont interdites »* (Traité de Lisbonne, art. 63). C'est clair et net.

Pour le social, une « clause sociale » exige la prise en compte des exigences sociales dans toutes les politiques de l'Union. C'est un bon début, mais il est précisé ensuite que ces exigences sont *« liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale, ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine »*. Que celui qui dispose d'un instrument pour mesurer le niveau « élevé » et « adéquat » de tout cela se fasse connaître !

¹ Rappelons que, tout récemment encore, le Royaume-Uni a obtenu, de même que la Pologne, de n'être pas soumis à ce qui reste, dans le Traité de Lisbonne, de la Charte des droits fondamentaux prévue par feu le projet de Traité constitutionnel. Le Royaume-Uni a aussi obtenu l'abandon de toute terminologie à connotation politique (« constitution » bien sûr, mais aussi « ministre des affaires étrangères », « lois », « lois-cadres » ... ; l'Europe reste régie par des traités internationaux, et non par une constitution), de même que de toute référence aux « symboles » de l'Union : drapeau, hymne et devise. Le Royaume-Uni et l'Irlande bénéficient également de mesures dérogatoires en matière de justice et criminalité.

Il est vrai que les clauses économiques se prêtent plus facilement que les clauses sociales au « tout ou rien », mais rien n'obligeait l'UE à se lier, de façon quasi-constitutionnelle, à la doctrine ultra libérale, qui se voit ainsi élevée au rang de principe intangible. Quant au financement et à la mise en oeuvre des services publics, il est précisé qu'ils continuent de relever de la compétence des États. Pourquoi avoir pris soin de fermer ainsi la porte à des services publics européens ? Les règles de la concurrence, la politique monétaire de la zone euro et la politique commerciale commune font partie des domaines dans lesquels l'UE jouit de pouvoirs exclusifs¹.

Plusieurs projets évoqués au cours des récents mois ont montré la persistance des divergences au sein de l'Europe et la prééminence du camp de l'immobilisme. Les propositions d'un impôt européen, d'une part, et d'une émission directe d'obligations (« Eurobonds ») par l'Union européenne, d'autre part, n'ont ainsi pas fait recette. Le défenseur le plus ardent d'une mutualisation de la gestion de la dette de l'Union est pourtant Jean-Claude Juncker, président du Conseil des ministres des finances de la zone euro et fédéraliste convaincu.

Sans doute pour mieux assurer la paralysie européenne, le Royaume-Uni a réussi, le 17 décembre 2010, à convaincre l'Allemagne et la France, rejoints par les Pays-Bas et la Finlande, de demander le gel du budget de l'Union à son niveau actuel (en € constants), jusqu'en ... 2020 !² Il s'agirait de ne pas dépenser plus et de dépenser mieux. Air connu qui, en France sert de faire-valoir à la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) et à son cortège de démantèlement des services. Sous le masque de la rigueur budgétaire se dissimule une volonté de ne rien céder des prérogatives étatiques au bénéfice de l'Union. En un temps où la réduction des déficits publics est un impératif, la bonne gestion voudrait au contraire que l'on s'intéresse aux économies qui pourraient résulter dans bien des domaines de la mutualisation des moyens des Etats: défense, sécurité civile, recherche, diplomatie, aide au développement ...

Le contexte dans lequel a été institué le Service européen d'action extérieure (SEAE) permet de mesurer le gouffre qui sépare les déclarations d'intention et les réalités. Et cela peut coûter cher ! Avec ses 3.700 fonctionnaires et ses 130 représentations à l'étranger, le SEAE est supposé être le porteur d'une grande diplomatie européenne. Mais nous avons vu que le Traité de Lisbonne, dans le temps même où il créait ce service, maintenait les conditions de sa paralysie. Voilà comment, au lieu de mutualiser et de coordonner, on superpose et on neutralise. Opérationnel depuis le 1^{er} décembre 2010, le SEAE aurait eu depuis lors, compte tenu de la situation internationale, quelques belles occasions de se manifester. On ne l'a guère entendu.

¹ Les pouvoirs de l'UE sont partagés avec les Etats pour une seconde catégorie de domaines (marché intérieur, agriculture, transports, énergie ...) et elle n'a aucune compétence pour une dernière catégorie (santé, éducation, industrie, ...).

² Contrairement à une idée répandue, le budget de l'UE est plutôt modeste. Il correspond à 1% du PIB cumulé des 27 Etats. Il est vrai que les dépenses dites « obligatoires » ne représentent qu'environ la moitié du total, par opposition aux budgets des Etats membres dont l'inertie est très forte. Le budget de l'UE est donc en grande partie une masse de manœuvre disponible pour des actions ciblées, susceptibles d'avoir un fort impact lorsqu'elles bénéficient par exemple à un nouvel entrant ou à une région.

La comparaison avec le poids du budget fédéral respectivement aux USA et au Canada (22 % et 16 % du PIB), qui ne sont pas parmi les états les plus interventionnistes, est instructive.

Quant au principe d'un pacte de compétitivité, défendu par l'Allemagne et la France en février 2011, il est de nature à inquiéter tous ceux qui pensent que l'Europe devrait s'unir pour défendre son propre modèle de société plutôt que de continuer à s'exposer à une concurrence fondée sur le moins-disant social.

Paralysée dans le domaine politique, l'UE a ravalé ses ambitions, qui se sont télescopées avec la montée en puissance de l'ultralibéralisme. Incapable de se constituer en profondeur, elle s'est développée en surface, passant des 6 pays fondateurs, qui n'ont pas cherché à ménager un « noyau dur », aux 27 pays actuels. Ce faisant, elle a non seulement accepté de privilégier son statut de zone de libre-échange mais elle a aussi rendu de plus en plus problématique les processus décisionnels et un retour à de grandes ambitions politiques et sociales.

En 1991, lors de l'émission « la Marche du siècle » sur France 3, Jacques Delors s'exprimait comme suit : « *Lorsque j'ai lancé en 1984-1985, le projet de grand marché, la Table Ronde des Industriels a soutenu ce projet. Et aujourd'hui, les industriels invitent les gouvernements à aller plus vite encore, et ce n'est pas moi qui leur dirais le contraire : nous avons bien besoin de cette poussée salutaire, sinon nous aurions tendance à ne pas aller au rythme où les événements vont* ».

Il souhaitait ainsi une Europe qui devienne un pôle aussi compétitif que les États-Unis ou l'ensemble asiatique ; une fois cette condition atteinte l'Europe sociale pourrait se construire. En réalité, la priorité ainsi accordée au marché, dans un contexte général où le monde anglo-saxon poussait à la dérégulation générale, y compris au sein des instances européennes, allait permettre aux enjeux économiques et financiers d'occuper le devant de la scène. Ils ne l'ont pas quitté et l'Europe politique et sociale est toujours en coulisses.

On est en droit de se demander où sont les causes et les effets de ce processus de construction/déconstruction : Sont-ce des règles inadaptées qui ont empêché l'Europe de progresser sur le terrain politique ? Sont-ce les pressions et intérêts locaux ou économiques qui ont agi pour que ces règles soient adoptées ou perdurent ? Sans doute un peu des deux.

L'Europe ... quand même

L'Europe politique est aujourd'hui en panne, mais l'accord auxquels sont parvenus les peuples européens, après un long historique de conflit, pour garantir la paix de la région et mener des projets communs reste à ce jour sans équivalent dans le monde. Si l'on est tenté de considérer que le sursaut européen est aujourd'hui inaccessible, souvenons-nous qu'il en allait de même en 1989 de la réunification allemande. Le 11 juin 1989, Gerhard Schröder déclarait que les chances d'une réunification étaient inexistantes et le secrétaire général du comité central du SED (parti communiste Est allemand), Erich Honecker, promettait que le mur de Berlin durerait encore 100 ans. Moins d'un an et demi plus tard, la réunification était effective.

Première région économique au monde, l'Europe, si elle reprend le chemin de l'unité, peut jouer un rôle de premier plan dans l'émergence d'un autre modèle de société. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, avec, en 2010, un déficit budgétaire moyen à 4,6 % du PIB, la situation financière de la zone Euro est loin d'être aussi dégradée que celle des USA, terre de naissance de l'ultra libéralisme (8,9 %), ou de la Grande-Bretagne, sa fidèle comparse (10,9 %). Si la zone Euro était un espace de

solidarité, elle ne serait pas une cible de choix pour les prédateurs financiers et l'Etat grec n'emprunterait pas à 11,5 % pendant que l'Allemagne et la France empruntent à 3,5 %.

Les pays « vertueux » de la zone Euro disent aujourd'hui qu'ils ne veulent pas payer pour les pays « laxistes » et ils justifient leur position par l'absence de coordination politique, économique et sociale de l'espace européen. On peut les comprendre. Il faut donc que l'Europe sorte de ce dilemme. Elle peut le faire par le haut, en réamorçant une démarche de coordination fédérale, ou par le bas, en se résignant au « chacun pour soi ». Ce renoncement enlèverait toute chance à la communauté européenne de jouer sa propre partition dans le concert des nations. Tous les peuples qui la composent, qu'ils soient aujourd'hui « vertueux ou laxistes », en paieraient le prix.

Si l'hypothèse d'une coordination prévaut, encore faut-il qu'elle ne se réduise pas à des mesures de « convergence » destinées à maintenir la « compétitivité » de l'Europe. Cette approche, à laquelle s'est bornée « l'initiative franco-allemande » de début février 2011, ne ferait que confirmer l'allégeance de l'Europe à des règles du jeu dont nous voyons tous les jours les effets sociaux, culturels et environnementaux. Nous ne devons pas nous résigner à ce que la seule perspective européenne de nos gouvernants soit de nous faire courir après la Chine.

L'Europe doit arrêter d'être le meilleur disciple de l'ultra libéralisme, s'administrant tous les articles du dogme avec l'ardeur du nouveau converti, alors que les prêcheurs les plus véhéments s'en affranchissent quand cela les arrange. Le contrôle des mouvements de marchandises et de capitaux aux frontières fait partie des prérogatives auxquelles aucun ensemble politique ne peut renoncer, faute de quoi il expose sa communauté à des influences et des risques incontrôlables.

Sur qui pouvons-nous compter pour remettre le projet européen en marche ?

Les personnalités de talent et de conviction ne manquent pas, mais les institutions européennes sont ainsi organisées qu'aucun de leurs dirigeants ne peut désormais incarner un projet communautaire.

Quant aux élus et gouvernants nationaux, bien rares sont ceux qui se sont prononcés clairement pour une fédération européenne. Défaut de conviction sans doute mais aussi défaut de motivation : les opinions publiques sur l'Europe sont telles, aujourd'hui, qu'il y a peu de dividendes électoraux à espérer d'un tel engagement.

C'est précisément sur ce point qu'il faut agir : un retour en grâce du projet européen n'interviendra que si les populations, bien informées de ce qu'elles peuvent en attendre, manifestent leur volonté de voir émerger une Europe qui ne serait plus une succursale docile du grand bazar mondialisé.

Nous pouvons y contribuer et d'autant mieux que nous serons nombreux à partager le diagnostic et la volonté d'agir. Les dérives économiques et financières de notre époque appellent une prise de conscience citoyenne assimilable à celle qui a pu commencer à s'opérer dans le domaine écologique.¹ Nous devons être convaincus que le cours actuel des choses n'est pas une fatalité, tant en ce qui concerne le

¹ Les deux démarches sont d'ailleurs convergentes car on ne pourra espérer progresser vraiment sur le terrain de l'écologie que lorsque nous serons guéris du mythe obsessionnel de la croissance à tout prix, ce à quoi la potion magique du « développement durable » ne saurait suffire.

modèle de société qu'en ce qui concerne le projet européen, et que tout cela ne se passe pas dans des sphères qui nous seraient inaccessibles : le futur est notre affaire¹. Souvenons-nous que *"ceux qui pensent qu'il est impossible d'agir sont généralement interrompus par ceux qui agissent."* (James Baldwin) et ce ne sont pas les façons ni les occasions d'agir qui manquent : parler, écrire, manifester, voter ...

¹ *"Je m'intéresse à l'avenir car c'est là que j'ai décidé de passer le restant de mes jours."* (Woody Allen)